

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL PETR Seine en Plaine Champenoise



Diagnostic – Volet Mobilité équipement

Annexe du dossier de SCoT

SOMMAIRE

OBSERVATOIRE.....	3
LE TRANSPORT ROUTIER.....	4
LE TRANSPORT FERROVIAIRE.....	8
LE TRANSPORT FLUVIAL.....	10

LE TRANSPORT AERIEN.....	11
LES MOBILITÉS DOUCES.....	12
LES MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL.....	15
LES EQUIPEMENTS.....	19
LE TOURISME.....	31

LE NUMÉRIQUE.....34

LES GRANDS PROJETS.....35

SYNTHÈSE.....40

OBSERVATOIRE



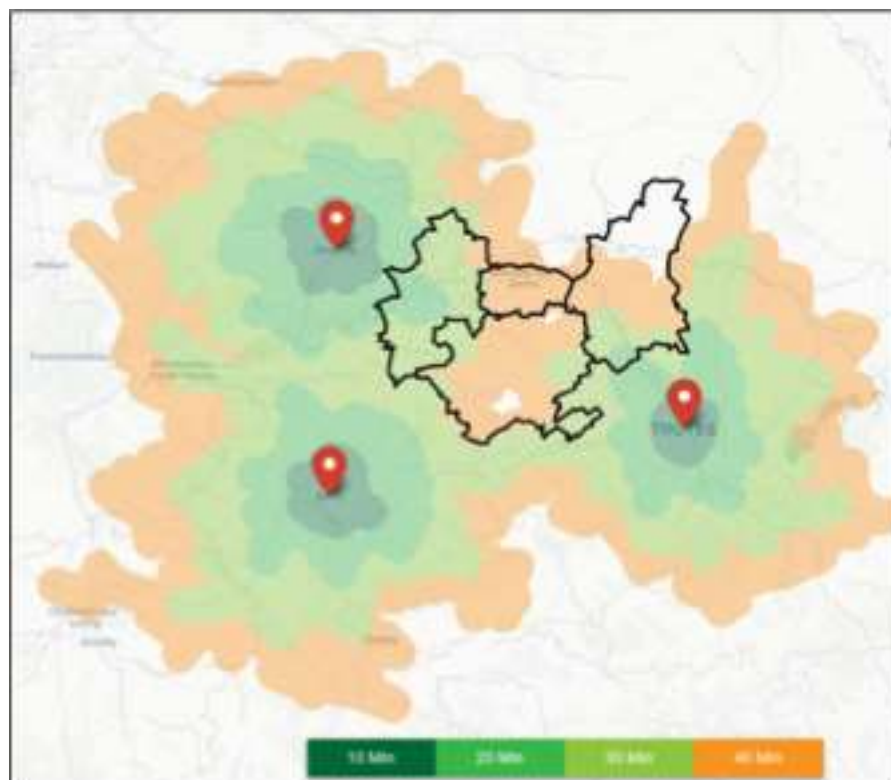
Temps de trajets le plus rapide par la route entre certaines villes du SCoT et les principaux pôles urbains environnants

(Source : Mappy / traitement : E.A.U.)

Pôles urbains	Nogent-sur-Seine	Romilly-sur-Seine	Marigny-le-Châtel	Méry-sur-Seine
Troyes	56	46	32	32
Paris	100	116	119	132
Provins	24	38	40	54
Sézanne	43	30	48	34
Sens	48	64	53	71

Les temps d'accès aux pôles voisins de Provins, Sens et Troyes

(Source : Schéma de services du PETR, 2019)



LE TRANSPORT ROUTIER

Un maillage routier structuré autour de la D619, « colonne vertébrale » du territoire et qui reflète certaines faiblesses de dessertes internes, en particulier sur l'axe Nord/Sud

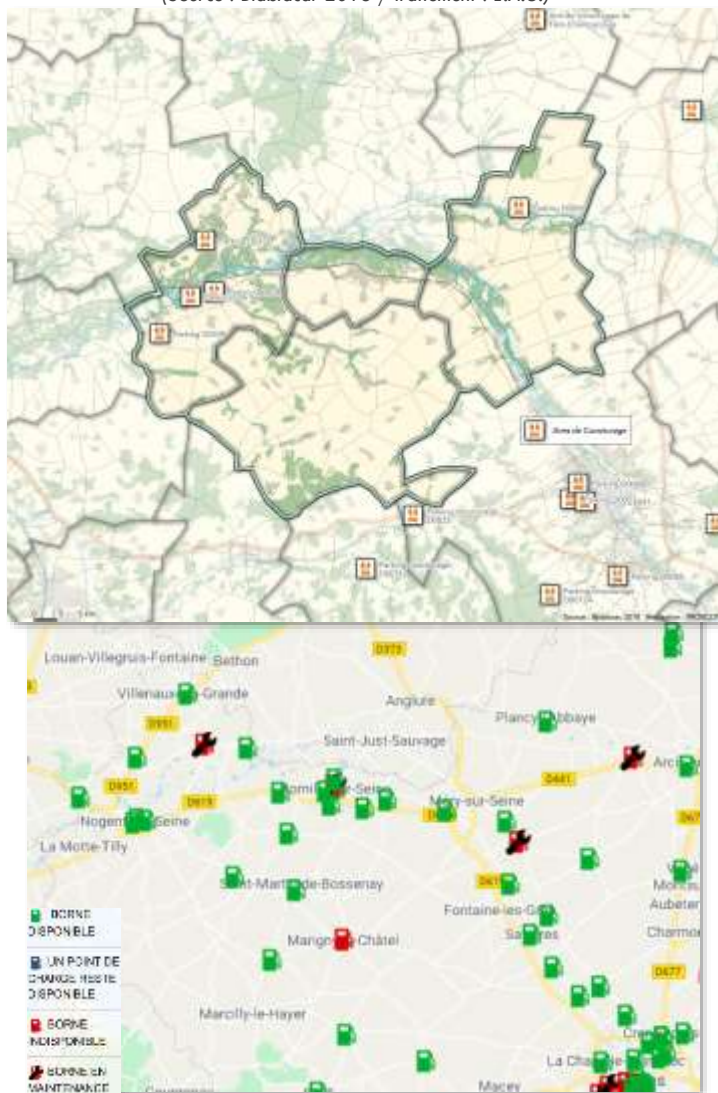
Le territoire du PETR se situe à un carrefour géographique entre les départements de l'Aube, de la Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne. Ce positionnement stratégique est renforcé par la présence de l'ancienne RN 19, le long de la vallée de la Seine, reliant Paris à la frontière entre la France et la Suisse (qui a été déclassée en 2005 en route départementale suite au transfert des RN aux départements). Elle permet de rejoindre l'autoroute A5 à l'Ouest par la D411 et à l'Est par la D660. Au-delà de cet axe stratégique pour l'arrimage du territoire aux flux régionaux et nationaux, le réseau routier est complété de nombreuses routes départementales :

- D951 entre Villenauxe-la-Grande et Nogent-sur-Seine ;
- D54 entre Nogent-sur-Seine et Marcilly-le-Hayer ;
- D442 entre Nogent-sur-Seine, Marigny-le-Châtel et Troyes ;
- D440 et D33 entre Romilly-sur-Seine et Marigny-le-Châtel ;
- D78 entre Méry-sur-Seine et Troyes ;
- D441 entre Méry-sur-Seine et Arcis-sur-Aube et D373 entre Méry-sur-Seine et Sézanne.

Les principales infrastructures de communication à l'échelle de l'Aube
(Source : Conseil départementale de l'Aube)



Localisation des aires de covoiturage
(Source : Blablacar 2018 / traitement : E.A.U.)



Un maillage en aire de covoiturage peu développé et des mobilités électriques qui inscrivent le territoire dans la transition énergétique

La pratique du covoiturage reste spontanée et peu organisée, malgré des pratiques locales « courantes » (migrations pendulaires, liaison vers Provins/IDF, transport vers les lycées troyens...) mais apparaissant mal repérées/connues du fait d'une faible structuration par l'acteur public local : aménagement (aires de covoiturage) ; information ; rencontre offre/demande... Seules 5 aires sont recensées au sein du PETR (source Blablacar), principalement dans la CC du Nogentais.

En matière de mobilité électrique, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA) s'est engagé dans le déploiement sur l'ensemble du département d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, à disposition des usagers, abonnés ou occasionnels. Ces bornes sont situées sur voiries, espaces ou parkings publics ou privés accessibles au public. La densité du maillage des bornes installées par le SDEA est de nature à favoriser l'électromobilité tant pour les Aubois que pour les usagers occasionnels, en limitant au maximum la distance entre deux points de charge.

Le PETR s'inscrit pleinement dans ce projet qui a vocation à contribuer à la transition énergétique du territoire.

Les lignes régulières interurbaines dans l'Aube
(Source : Schéma de services du PETR, 2019)



Une offre en transports en commun routier limitée à la CC des Portes de Romilly

Au-delà de l'offre destinée aux scolaires, qui permet une desserte fine du territoire, des lignes régulières interurbaines sont ouvertes au public. La desserte est relativement faible avec 2 lignes seulement, toutes deux gérées par Procars Champagne, desservent le territoire (ligne 1 : Romilly s/Seine-Troyes ; ligne 11 : Plancy-l'Abbaye-Troyes). Ces lignes sont en outre perçues comme contraignantes par les usagers (horaires, fréquence...) et restent fréquentées en grande majorité par des publics scolaires (lycéens en particulier).

L'offre reste très limitée sur le reste du territoire, les EPCI ne s'étant pas ou peu emparés du sujet en tant qu'autorités de transports de second rang.

Seule la CC des Portes de Romilly a repris la compétence en transports en 2014 avec le service du Transport urbain Romillon (TUR). En 2015 un service de transport à la demande (TAD) a été mise en service sur les communes de Crancey, Gélannes et St-Hilaire-sous-Romilly. Il a été arrêté en janvier 2017. Le service de transport intercommunal des Portes de Romilly-sur-Seine (TIPRY) a remplacé le TUR avec 31 points d'arrêts contre 20 auparavant, et une offre horaire plus attractive. Les deux lignes régulières du TIPRY parcourent les communes de Maizières-la-Grande-Paroisse, Pars-les-Romilly-sur-Seine du lundi au vendredi.

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Les gares de Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine : points d'ancrage du réseau ferroviaire aubois avec l'Île-de-France

Le territoire est desservi par la ligne SNCF Paris-Mulhouse (ligne 4) via les gares de Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

L'offre ferroviaire compte 15 trains quotidiens à destination de Paris ou Troyes.

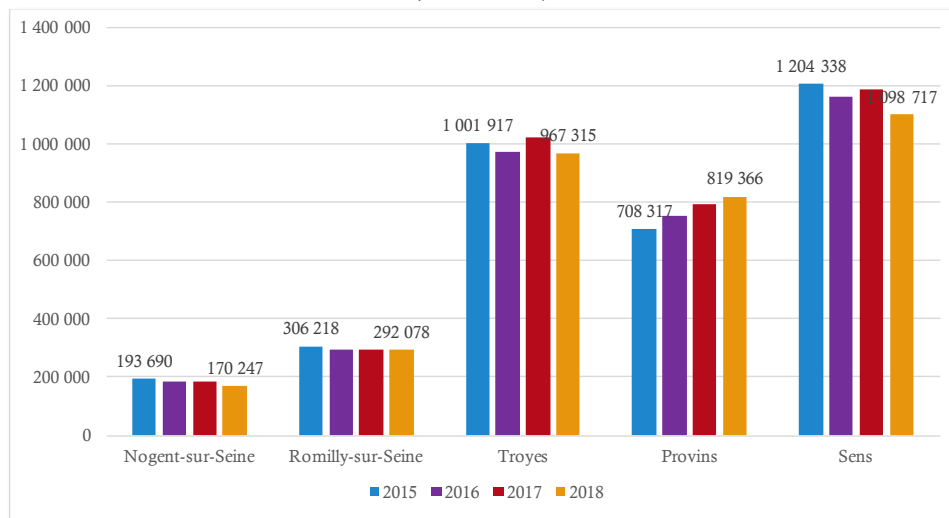
La gare de Nogent-sur-Seine se situe à 56 minutes de Paris (gare de l'Est) et 30 minutes de Troyes, et celle de Romilly-sur-Seine à 1h08 de Paris et 18 minutes de Troyes.

Leur fréquentation annuelle est relativement stable depuis 2015, avec près de 170 200 voyageurs sur l'année 2018 à Nogent-sur-Seine et 292 000 à Romilly-sur-Seine. Les gares voisines captent davantage de flux : Troyes (967 300 voyageurs), Provins (819 400 voyageurs) et Sens (1 100 000 voyageurs au cours de l'année 2018).

Le projet d'électrification de la ligne 4 jusqu'à Troyes (cf. partie projets du livret thématique), inscrit au contrat de plan Etat-Région, vise à améliorer la fiabilité du service.

Trafic voyageur des gares du PETR et aux alentours de 2015 à 2018

(Source : SNCF)



Distance en train entre les deux gares du PETR et les principales gares voisines (temps de parcours le plus court en min)

(Source : SNCF)

Gares	Nogent-sur-Seine	Romilly-sur-Seine
Troyes	30	18
Paris	56	68
Provins (Langueville)	11	22
Sens	188	200

(Source : SNCF réseau)



LE TRANSPORT FLUVIAL

Le port de Nogent-sur-Seine, une liaison stratégique avec Le Havre

Projet de mise à grand gabarit du canal entre Bray et Nogent
(Source : Bassin de la Seine)



Nogent-sur-Seine est le port fluvial le plus en amont de la Seine. La navigation y est autorisée jusqu'à 1 000 / 1 500 tonnes.

Connu pour ses expéditions de céréales, le port de l'Aube se modernise pour offrir au département un développement du trafic conteneurs avec le plus important port maritime français : Le Havre.

Aujourd'hui, ce sont 0,4 millions de tonnes de matériaux qui transitent dans ces installations portuaires. 80 % de ces exportations sont dirigées vers Paris.

A terme, la future liaison Seine Nord Europe permettra de relier, par voie fluviale, Nogent-sur-Seine à tous les ports du nord de l'Europe (Anvers, Rotterdam, Amsterdam...).

Il est nécessaire de prévenir l'avenir en permettant un développement du transport fluvial, la voie d'eau recèle d'importantes réserves de capacité. Ce réseau doit être exploité au maximum par le développement de grandes plateformes multimodales, ainsi qu'un chapelet de ports de stockage-distribution répartis le long des rivières dont le maintien et la protection sont vitaux.

Aéroport de Troyes en Champagne

(Source : Tourisme-troyes.com)



Aéroport de Paris-Vatry

(Source : parisvatry.com)



LE TRANSPORT AERIEN

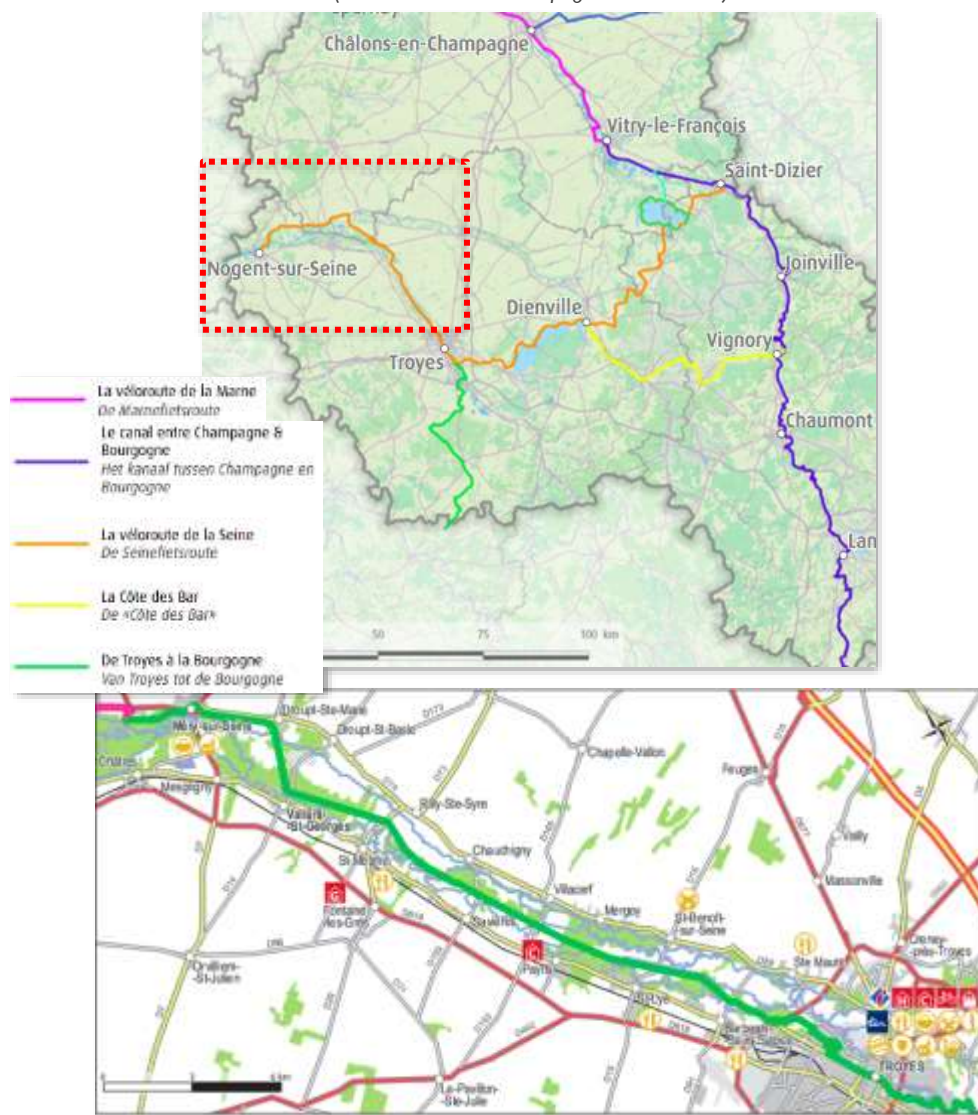
Les aéroports de Troyes et de Paris-Vatry : deux infrastructures aériennes proches au service des entreprises

L'aéroport Troyes en Champagne est ouvert à l'aviation d'affaires et de loisirs. Situé à Barberey-Saint-Sulpice, aux portes du PETR direction Troyes, il offre aux cadres et chefs d'entreprise une alternative face au train ou à la voiture.

Depuis 2007, l'aéroport n'appartient plus à l'Etat. Il est sous la responsabilité d'un syndicat mixte qui associe la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube, le Grand Troyes et le Département de l'Aube. La gestion est assurée par une filiale du groupe SNC-Lavalin, la Société d'exploitation de l'aéroport de Troyes-Barberey (SEATB), dans le cadre d'une délégation de service public. Le syndicat mixte reste maître des grands investissements.

L'aéroport international de fret de Paris-Vatry se situe dans la Marne à 30 mn au nord de Troyes. Il peut accueillir les plus gros porteurs sans aucune contrainte d'exploitation. Il dispose d'un centre cargo ultramoderne et d'une navette quotidienne avec Roissy. Le trafic passagers y est en plein développement.

Voies vertes au sein du SCoT et dans son environnement élargi
(Source : En selle en Champagne et en Ardenne)



LES MOBILITES DOUCES

Une voie verte source d'attractivité touristique et des aménagements urbains propices à l'essor des mobilités douces au sein du centre-ville de Romilly-sur-Seine

De Barberey-Saint-Sulpice, au nord de Troyes à Saint-Oulph, aux confins de l'Aube et de la Marne, la voie verte du canal de la Haute-Seine longe le canal de la Haute-Seine, latéral à la Seine sur 25 km. Le chemin de halage est aménagé en piste (pour les cyclistes ou personnes à mobilité réduite) et le chemin de contre halage a gardé son aspect naturel, en herbe (pour les marcheurs, cavaliers, ou pêcheurs).

En complément de cet axe orienté principalement vers un usage touristique, le territoire recense également de nombreux itinéraires locaux (cf. cartes ci-après) permettant de découvrir les richesses environnementales, patrimoniales et paysagères des territoires du SCoT.

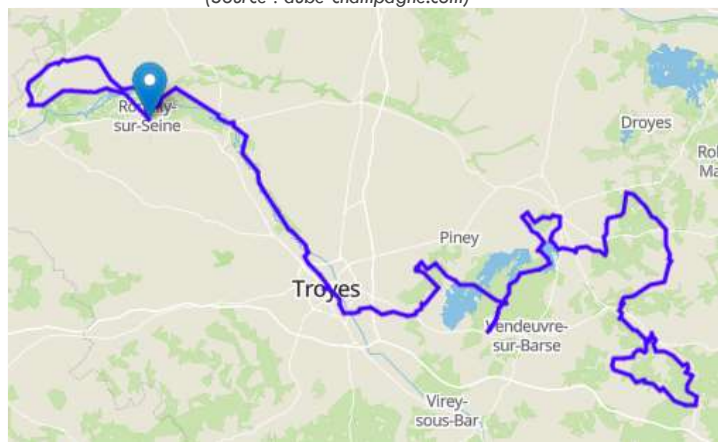
Plus récemment, des aménagements ont été réalisés afin de favoriser les déplacements piétons et cyclistes au sein des villes, comme à Romilly-sur-Seine avec la création d'une piste cyclable reliant le centre-ville au pôle gare permettant ainsi le passage d'un mode de transport à un autre.

Voies vertes : voies aménagées en site propre, réservées aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, rollers et cavaliers lorsque le revêtement le permet. Elles sont aménagées sur des anciennes voies ferrées ou des chemins de halage.

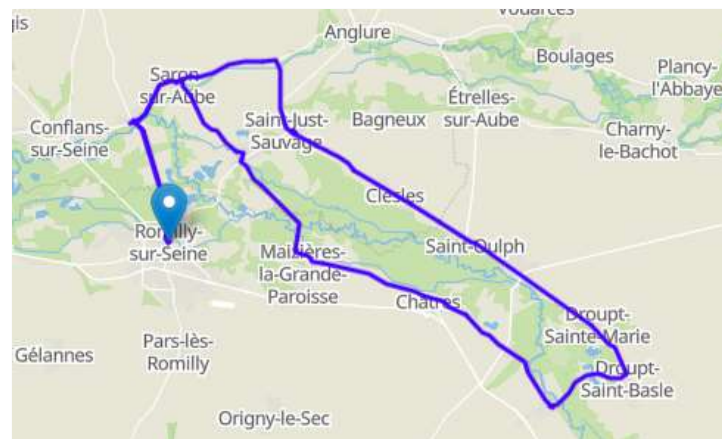
Pistes cyclables : pistes aménagées en site propre le long des routes. Voies réservées à la pratique du vélo, elles assurent de bonnes conditions de sécurité et de confort.

Itinéraire de l'Aube au fil de l'eau à Romilly-sur-Seine (282 km)

(Source : aube-champagne.com)

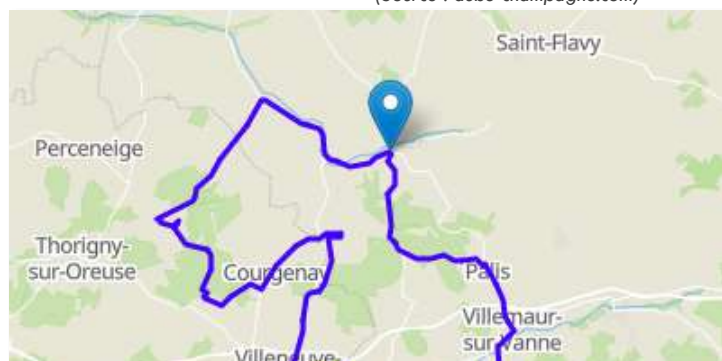


(Source : aube-champagne.com)



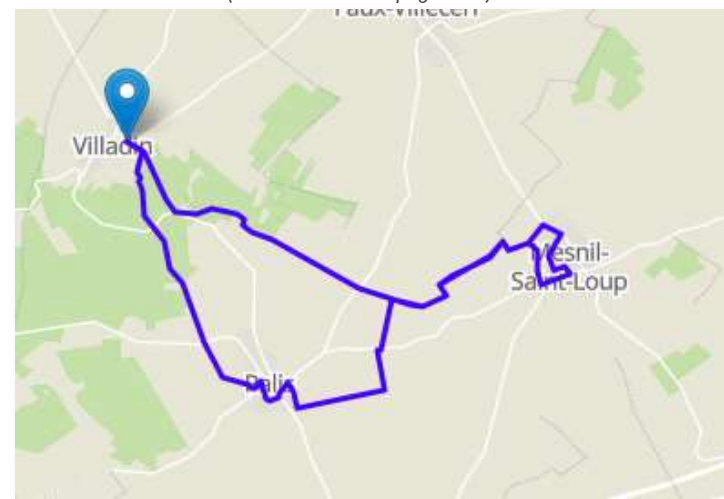
Circuit des dolmens et des polissoirs depuis Marcilly-le-Hayer (83 km)

(Source : aube-champagne.com)



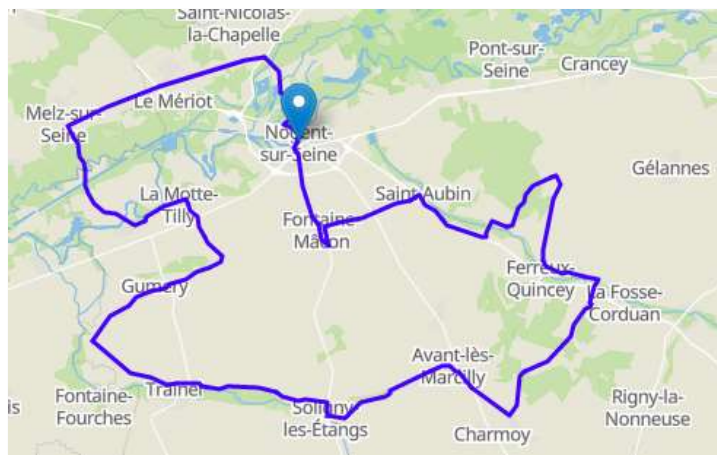
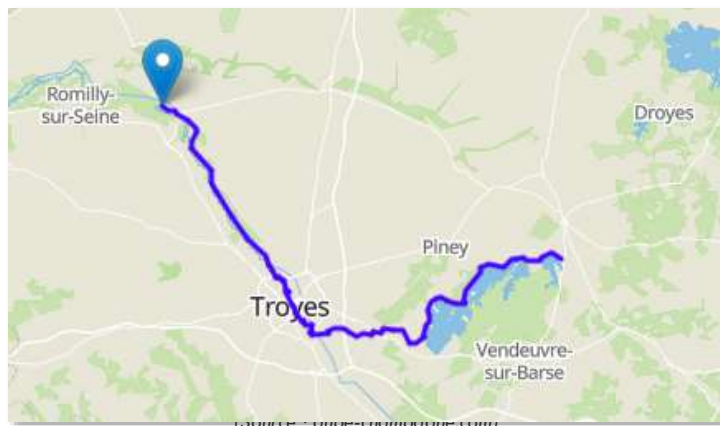
Balade entre Plaine Champenoise et Pays d'Othe depuis Villadin (20 km)

(Source : aube-champagne.com)

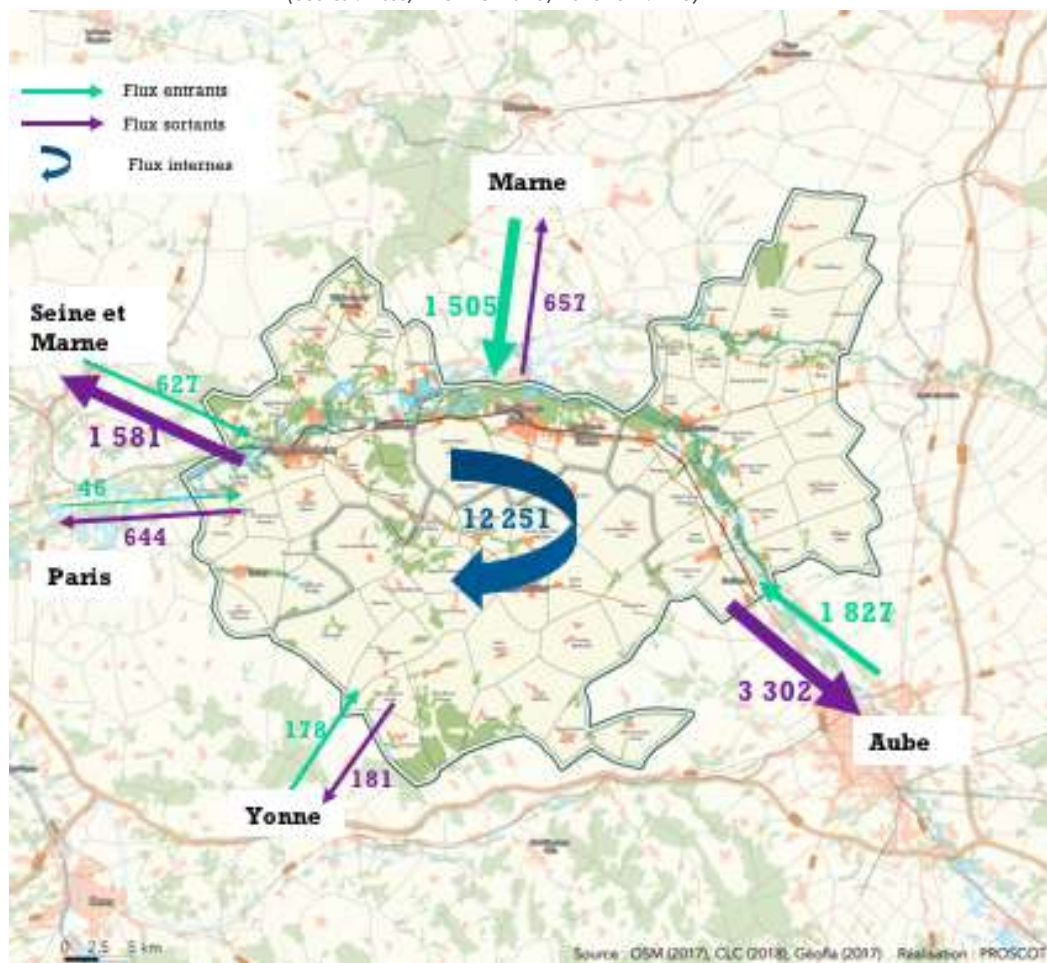


Voies verte de l'Aube en Champagne depuis Saint-Oulph (85 km)

(Source : aube-champagne.com)



Les principales migrations domicile-travail entre 2015 et 2016
(Source : Insee, MIGPRO 2016, traitement : EAU)



LES MOBILITES DOMICILE-TRAVAIL

Une dépendance économique vis-à-vis des bassins d'emplois extérieurs ?

L'analyse des mobilités quotidiennes entre lieu de résidence et lieu de travail témoignent des enseignements suivants :

- Plus de la moitié des mouvements pendulaires relève de migrations internes au SCoT, soit 12 251 actifs ;
- Près de 7 300 actifs quittent le SCoT chaque jour pour travailler à l'extérieur, dont :
 - 45 % vont travailler dans le reste de l'Aube (environ 3 300 actifs), notamment à Troyes (environ 2 640 actifs) ;
 - 9 % vont travailler dans la Marne (environ 660 actifs).
- A l'inverse près de 4 500 actifs viennent de l'extérieur du SCoT chaque jour pour travailler, dont :
 - 41 % viennent des autres territoires aubois (environ 1 830 actifs), notamment de Troyes (environ 1 000 actifs) ;
 - 34 % viennent de la Marne (environ 1 500 actifs).

Lieu d'origine des principales migrations domicile-travail entre 2015 et 2016

(Source : Insee, MIGPRO 2016, traitement : EAU)

Origine des actifs travaillant dans le SCoT et résidant à l'extérieur entre 2015 et 2016	Nombre d'actifs	Part des actifs
Grand Est	3 377	75,2%
dont Aube	1 827	40,7%
dont communes rurales du département 10	658	14,6%
dont Aix-Villemaur-Pâlis	70	1,6%
dont Arcis-sur-Aube	45	1,0%
dont Marne	1 505	33,5%
dont communes rurales du département 51	1 340	29,8%
dont Sézanne	78	1,7%
Île-de-France	749	16,7%
dont Seine-et-Marne	627	14,0%
dont communes rurales du département 77	349	7,8%
dont Provins	134	3,0%
dont Bray-sur-Seine	63	1,4%
dont Paris	124	2,7%
Bourgogne-Franche-Comté	203	4,5%
dont Yonne	178	4,0%
dont communes rurales du département 89	129	2,9%
dont Sens	33	0,7%
Hauts-de-France	40	0,9%
Total	4 494	100,0%

Lieu de destination des principales migrations domicile-travail entre 2015 et 2016

(Source : Insee, MIGPRO 2016, traitement : EAU)

Destination des actifs résidant dans le SCoT et travaillant en dehors entre 2015 et 2016	Nombre d'actifs	Part des actifs
Grand Est	4 045	55,5%
dont Aube	3 302	45,3%
dont Troyes	2 641	36,3%
dont communes rurales du département 10	432	5,9%
dont Arcis-sur-Aube	177	2,4%
dont Marne	657	9,0%
dont communes rurales du département 51	344	4,7%
dont Sézanne	172	2,4%
dont Reims	56	0,8%
Île-de-France	2 907	39,9%
dont Seine-et-Marne	1 581	21,7%
dont Provins	679	9,3%
dont communes rurales du département 77	320	4,4%
dont Bray-sur-Seine	103	1,4%
dont Nangis	59	0,8%
dont Montereau-Fault-Yonne	42	0,6%
dont Longueville	34	0,5%
dont Paris	1 506	20,7%
dont Seine-Saint-Denis	199	2,7%
dont Val-de-Marne	170	2,3%
dont Hauts-de-Seine	130	1,8%
dont Essonne	64	0,9%
dont Yvelines	62	0,8%
dont Val-d'Oise	56	0,8%
Bourgogne-Franche-Comté	220	3,0%
dont Yonne	181	2,5%
dont Sens	94	1,3%
dont communes rurales du département 89	50	0,7%
Total	7 285	100,0%

Les migrations domicile-travail entre 2015 et 2016 par EPCI

(Source : Insee, MIGPRO 2016, traitement : EAU)

EPCI	Nombre d'actifs travaillant dans le SCoT	Part du SCoT	Nombre d'actifs ne travaillant dans le SCoT	Part du SCoT	Différentiel	Part du SCoT
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	300	6,7%	1 259	17,3%	-959	34,3%
CC du Nogentais	1 762	39,2%	2 113	29,0%	-351	12,6%
CC des Portes de Romilly sur Seine	1 771	39,4%	1 778	24,4%	-7	0,3%
CC Seine et Aube	661	14,7%	2 135	29,3%	-1 475	52,8%
Petr Seine en Plaine Champenoise	4 494	100,0%	7 285	100,0%	-2 792	100,0%

Les principales migrations domicile-travail entre 2015 et 2016 entre EPCI du PETR

(Source : Insee, MIGPRO 2016, traitement : EAU)

EPCI de résidence	EPCI de travail	Nombre d'actifs
CC Seine et Aube	CC Seine et Aube	1 308
CC Seine et Aube	CC de l'Orvin et de l'Ardusson	39
CC Seine et Aube	CC des Portes de Romilly sur Seine	474
CC Seine et Aube	CC du Nogentais	90
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	CC Seine et Aube	76
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	CC de l'Orvin et de l'Ardusson	1 025
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	CC des Portes de Romilly sur Seine	510
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	CC du Nogentais	557
CC des Portes de Romilly sur Seine	CC Seine et Aube	149
CC des Portes de Romilly sur Seine	CC de l'Orvin et de l'Ardusson	87
CC des Portes de Romilly sur Seine	CC des Portes de Romilly sur Seine	3 090
CC des Portes de Romilly sur Seine	CC du Nogentais	732
CC du Nogentais	CC Seine et Aube	25
CC du Nogentais	CC de l'Orvin et de l'Ardusson	35
CC du Nogentais	CC des Portes de Romilly sur Seine	434
CC du Nogentais	CC du Nogentais	3 618

Des mobilités domicile-travail orchestrées autour des deux principaux pôles d'emploi du territoire

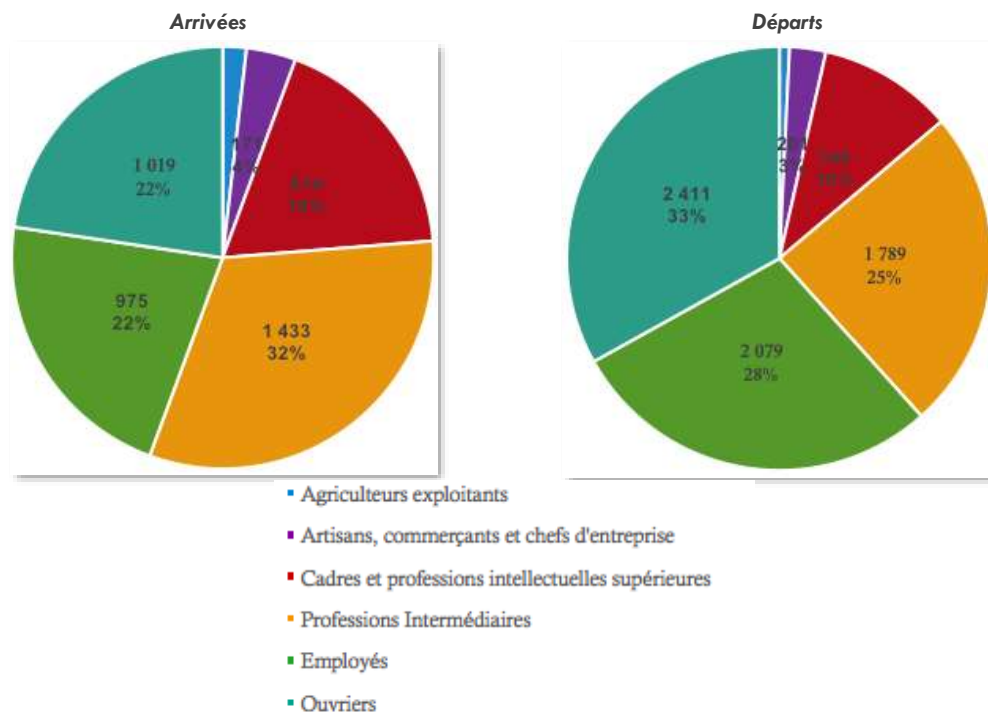
Pour l'ensemble des EPCI le nombre d'actifs travaillant à l'extérieur du SCoT est supérieur à celui des actifs travaillant au sein du territoire. Le différentiel est néanmoins plus limité pour la CC des Portes de Romilly-sur-Seine, témoignant l'attractivité économique de Romilly.

Les mouvements concernant les actifs résidant et travaillant dans le territoire s'effectuent en premier lieu au sein même des CC du Nogentais et de la CC des Portes de Romilly-sur-Seine avec près de 3 600 actifs et 3 100 actifs qui y résident et qui y travaillent.

Les flux entre EPCI sont les plus importants de la CCPRS vers la CCN (732 actifs) et de la CCOA vers la CCN (557 actifs)

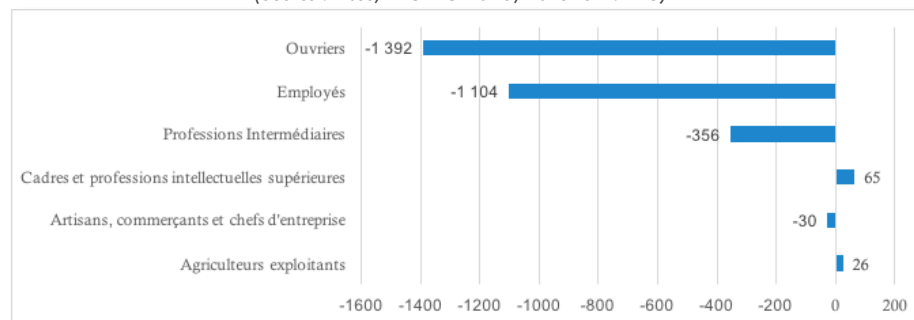
Part des actifs venant travailler au sein du PETR et ceux quittant le territoire entre 2015 et 2016 selon leur CSP

(Source : Insee, MIGPRO 2016, traitement : EAU)



Différentiel entre les départs et les arrivées entre 2015 et 2016 selon leur CSP

(Source : Insee, MIGPRO 2016, traitement : EAU)



Une fuite des ouvriers et des employés allant travailler dans les bassins d'emplois limitrophes

Les arrivées au sein du PETR concernent en premier lieu les professions intermédiaires (32% des actifs venants de l'extérieur), les ouvriers (22%) et les employés (22%).

Parmi les départs, les ouvriers (33 % des départs) et les employés (28 % de départs) sont majoritaires.

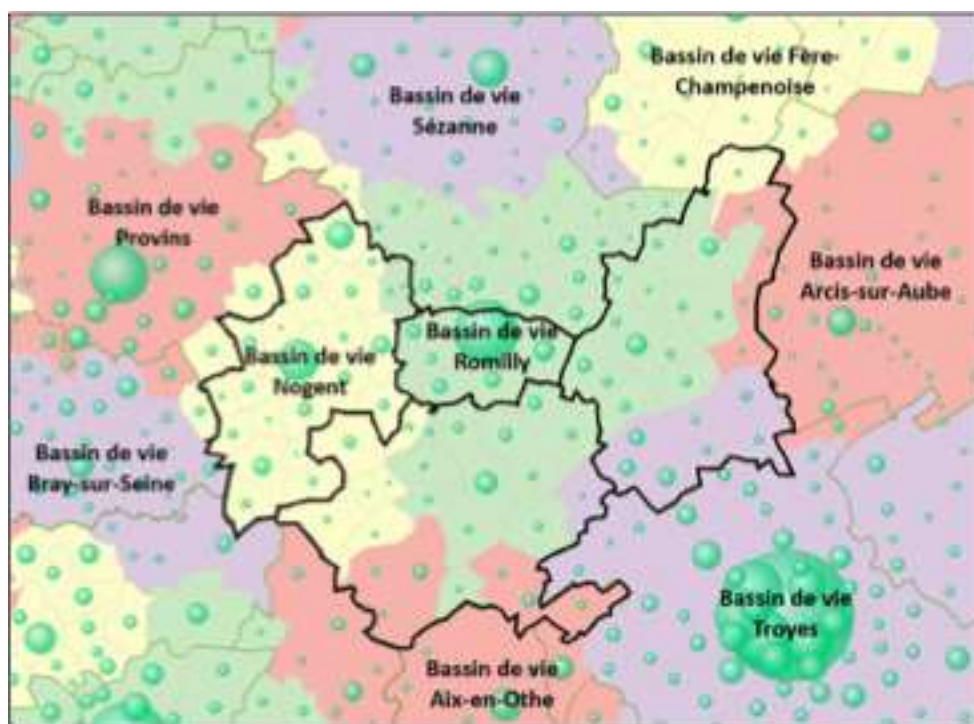
La part des cadres est plus importante dans le sens des arrivées que des départs, signe de la capacité du territoire à attirer des CSP+, même si ce différentiel reste limité.

En revanche, concernant les ouvrier et les employés les arrivées ne compensent pas les départs.

CSP : catégories socio-professionnelles. L'Insee classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

La catégorie « autres personnes sans activité professionnelle comprend la population au chômage et la population inactive (jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer).

Les bassins de vie du PETR et dans son environnement proche
(Source : Schéma de services du PETR, 2019)



EQUIPEMENTS

5 bassins de vie qui participent à la structuration du territoire, dont ceux de Nogent-sur-Seine et de Romilly-sur-Seine qui couvrent une large partie du PETR

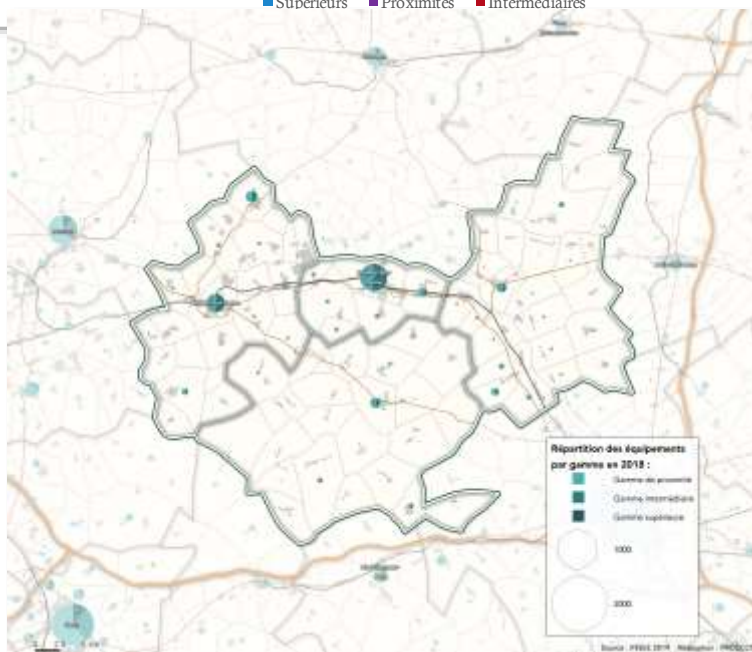
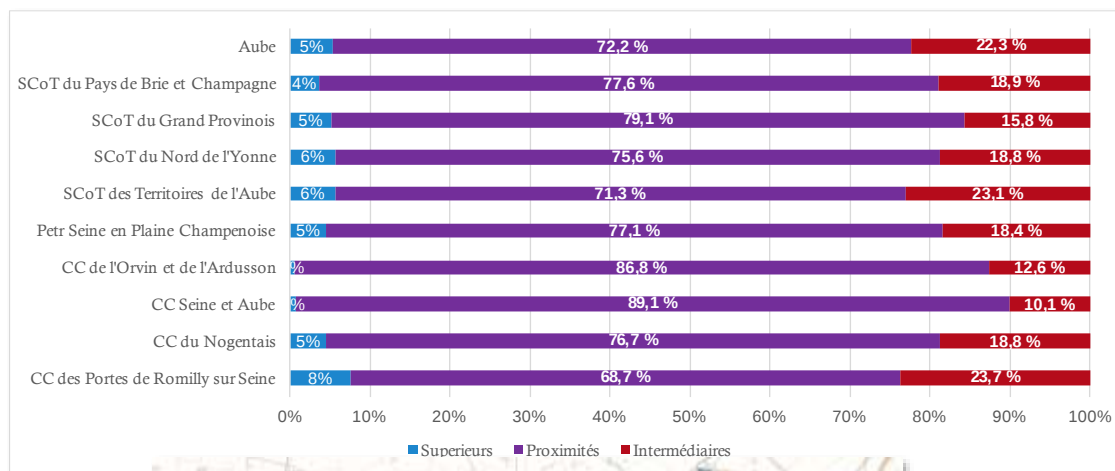
Un bassin de vie de Romilly couvrant l'intégralité du territoire de la CCPRS, une partie significative de la CC de Sézanne Sud Haut-Marnais, de la CCOA et de la CCSA.

Un territoire de la CC du Nogentais bien couvert par le pôle Nogentais et la polarité secondaire de Villenauxe-la-Grande.

Des CC Seine et Aube et de l'Orvin et Ardusson qui témoignent en premier lieu d'interactions locales avec les bassins de vie de Nogent et de Romilly mais également des bassins de vie d'Aix-en-Othe au sud, de Troyes, d'Arcis-sur-Aube et de Fère-Champenoise au nord du PETR.

Bassin de vie : désigne le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

La répartition des équipements par gamme
(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)



Au-delà des pôles de Nogent et Romilly, une ruralité composée de nombreux équipements de proximité

Une composition de l'offre en équipements qui diverge de celle proposée à l'échelle du département de l'Aube avec localement davantage d'équipements de proximité : parmi les 1 527 équipements localisés au sein du PETR, 77 % sont des équipements de proximité (1 177 équipements), 18 % des équipements intermédiaires (281 équipements) et 5% des équipements supérieurs (69 équipements).

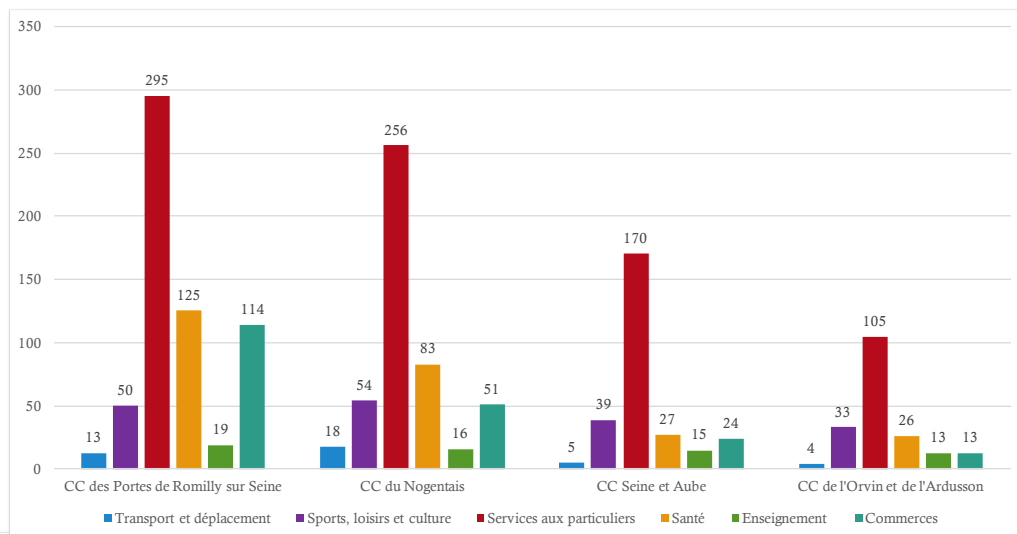
La classification des équipements reflète l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population. Au sein de la Base Permanente des Équipements (BPE) de 2018, 1 527 équipements ont été retenus et répartis en 3 gammes : proximité, intermédiaire et supérieure.

Les équipements de proximité (école maternelle, pharmacie, boulangerie, ...) permettent de répondre aux besoins quotidiens des habitants et usagers.

Les équipements intermédiaires (orthophoniste, supermarché, gendarmerie, ...) répondent à des besoins moins fréquents, hebdomadaires.

Les équipements supérieurs (maternité, médecin spécialiste, théâtre, ...) se trouvent davantage dans les pôles urbains et permettent de répondre à des besoins plus ponctuels et spécifiques.

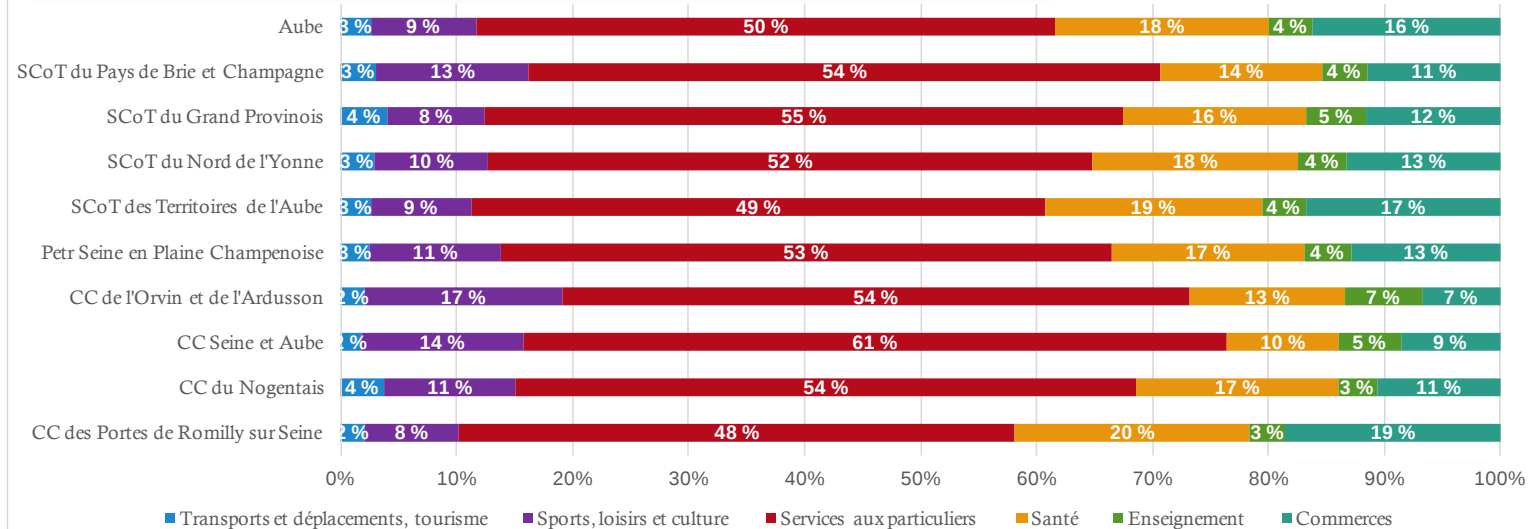
Nombre d'équipements par typologies
(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)



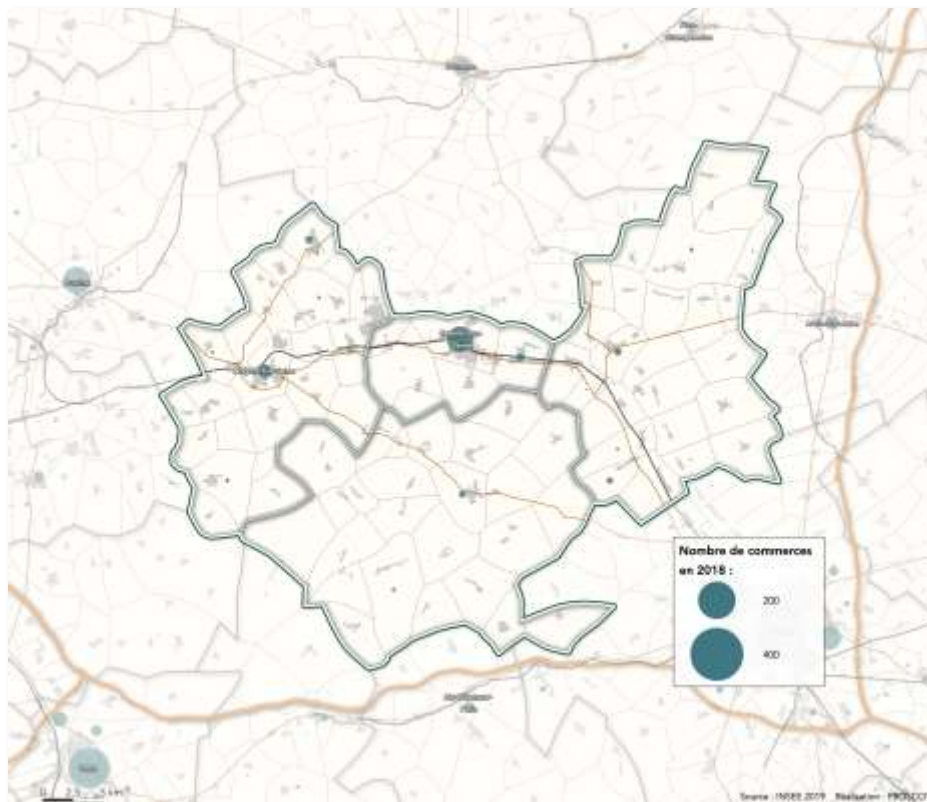
Plus de la moitié des équipements concerne les services aux particuliers

Près de la moitié de l'offre en équipements relève de services, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne départementale, avec des taux particulièrement élevés au sein de la CC Seine et Aube (61 % de son offre en équipements).

Au sein du PETR, la proportion d'équipements de santé est similaire aux autres territoires de comparaison, notamment dû à une offre plus étoffée au sein de la CC des Portes de Romilly (125 équipements).



L'offre commerciale au sein du PETR
(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)



Une offre commerciale diversifiée répondant aux besoins de la population mais nécessitant la mise en place de conditions propices pour favoriser le bon développement des commerces de centre-ville et centre-bourg

L'appareil commercial du SCoT apparaît diversifié, tant en termes de niveaux de gammes que de typologies.

La CC des Portes de Romilly concentre la majeure partie de l'offre commerciale avec 56 % des équipements commerciaux, 25 % est localisé au sein de la CC du Nogentais (81% de l'offre pour ces deux EPCI).

Le commerce regroupe : les boulangeries, boucheries, charcuteries, presses, librairies, tabacs, fleuristes, coiffeurs, horlogeries-bijouteries, parfumeries, pharmacies, soins de beauté, magasins d'optique, d'électroménager, de matériel audio-vidéo, d'équipements du foyer, de meubles, de revêtements murs et sols, les drogueries/quincailleries, magasins d'articles de sports et de loisirs, de chaussures et vêtements, les supérettes, épicerie, hypermarchés, supermarchés, produits surgelés et stations-services.

La classification des équipements commerciaux :

Les équipements commerciaux de proximité : boucherie, boulangerie, fleuriste, supérette, épicerie...

Les équipements commerciaux intermédiaires : grande surface de bricolage, bijouterie, librairie-papeterie-journaux, magasin d'articles de sports et de loisirs, magasin de chaussures, magasin de meubles, magasin d'électroménager, magasin de vêtements, supermarché...

Les équipements commerciaux supérieurs : hypermarché, parfumerie, poissonnerie, produits surgelés...

L'offre commerciale par gamme au sein du PETR

(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)

EPCI	Total		Proximités		Intermédiaires		Supérieurs	
	Commerces	Densité pour 10 000 hab	Total	Densité pour 10 000 hab	Total	Densité pour 10 000 hab	Total	Densité pour 10 000 hab
CC des Portes de Romilly sur Seine	114	61	42	23	68	37	4	2
CC du Nogentais	51	30	28	17	22	13	1	1
CC Seine et Aube	24	24	14	14	10	10		
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	13	15	10	12	3	4		
PETR Seine en Plaine Champenoise	202	37	94	17	103	19	5	1

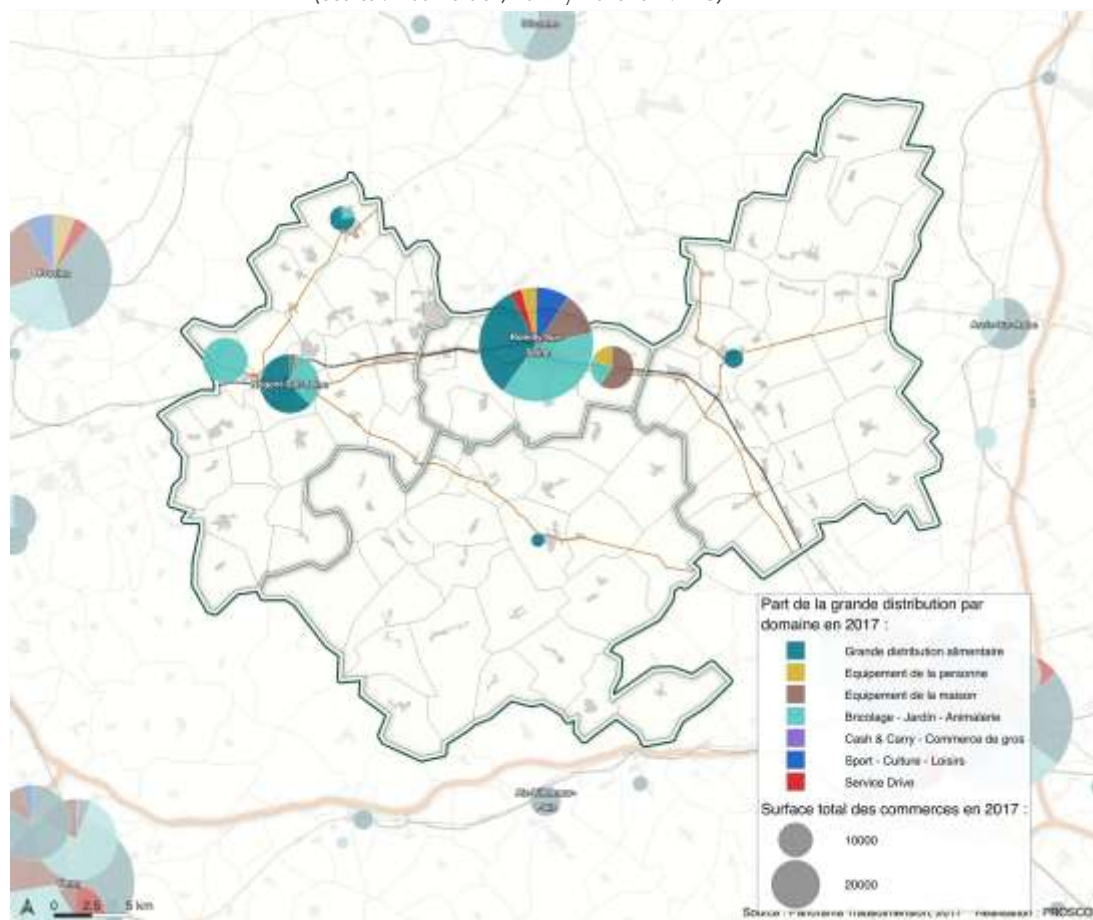
L'offre commerciale par gamme et typologie au sein du PETR

(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)

Gamme	Types de commerce	CC des Portes de Romilly sur Seine	CC du Nogentais	CC Seine et Aube	CC de l'Orvin et de l'Ardusson	Petr Seine en Plaine Champenoise
Gamme de proximité	Boucherie charcuterie	11	7		2	20
	Boulangerie	12	12	6	5	35
	Fleuriste – Jardinier – Animalerie	6	4	4	2	16
	Supérette	2	1		1	4
	Épicerie	11	4	4		19
Gamme intermédiaire	Droguerie quincaillerie bricolage	3	1	1		5
	Grande surface de bricolage	2	1			3
	Horlogerie Bijouterie	2	2			4
	Librairie papeterie journaux	4	2	3		9
	Magasin d'articles de sports et de loisirs	2				2
	Magasin d'optique	8	4		1	13
	Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	4	1			5
	Magasin d'équipements du foyer	3	1			4
	Magasin de chaussures	4	1			5
	Magasin de matériel médical et orthopédique	4				4
	Magasin de meubles	5	1			6
	Magasin de vêtements	20	1	4		25
	Station service	4	2	1	1	8
	Supermarché	3	5	1	1	10
	Hypermarché	1				1
Gamme supérieure	Magasin de revêtements murs et sols					
	Parfumerie- Cosmétique	2				2
	Poissonnerie					
	Produits surgelés	1	1			2

Localisation de l'offre commerciale de grande surface (surface > à 300 m²)

(Source : Tradimension, 2017 / traitement : EAU)



Une offre commerciale à « redessiner » pour s'adapter à l'offre environnante et à l'évolution des modes de consommation ?

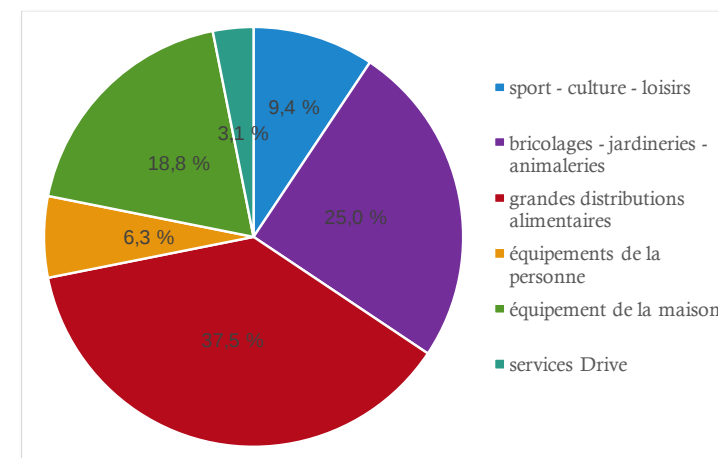
Le territoire recense 59 545 m² de grandes et moyennes surfaces (> à 300 m²), dont une majorité consacrée à l'alimentaire (38 % des surfaces) et au bricolage / jardinerie (25 % des surfaces).

Romilly-sur-Seine apparaît comme la centralité commerciale du PETR après près de 60 % des surfaces.

La localisation des grandes surfaces dans l'environnement proche du PETR révèle un environnement relativement concurrentiel entre Provins, Sézanne et plus particulièrement Troyes et Sens qui recensent d'importantes surfaces commerciales.

Part des différents types de commerces > à 300 m²

(Source : Tradimension, 2017 / traitement : EAU)

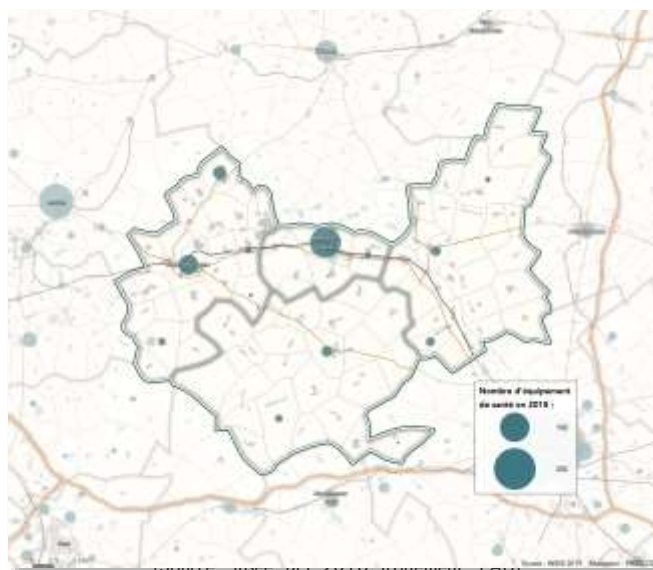


Inventaire du commerce de plus de 300 m² au sein du PETR

(Source : Tradimension, 2018 / traitement : EAU)

Communes	Activités	Enseigne	Surface de vente (en m ²)
Romilly-sur-Seine	Hypermarché	CENTRE E. LECLERC	6 900
Romilly-sur-Seine	Bricolage	BRICORAMA	5 930
Le Mériot	Jardin	SERRES DU MERIOT	5 507
Romilly-sur-Seine	Jardin	JARDILAND	5 000
Maizières-la-Grande-Paroisse	Electrodomestique	BUT	3 000
Romilly-sur-Seine	Bricolage	WELDOM	2 505
Nogent-sur-Seine	Bricolage	MR. BRICOLAGE	2 447
Romilly-sur-Seine	Supermarché	CARREFOUR MARKET	2 150
Nogent-sur-Seine	Supermarché	INTERMARCHÉ SUPER	1 976
Romilly-sur-Seine	Discount Bazar	GIFI	1 850
Romilly-sur-Seine	Sport	SPORT & LOISIRS E. LECLERC	1 750
Nogent-sur-Seine	Supermarché	MARKET	1 589
Nogent-sur-Seine	Supermarché	MAXIMARCHE	1 500
Romilly-sur-Seine	Textile	GEMO	1 500
Villenauxe-la-Grande	Supermarché	INTERMARCHÉ SUPER	1 310
Romilly-sur-Seine	Click & Drive	E. LECLERC DRIVE	1 200
Romilly-sur-Seine	Discount Bazar	NOZ	1 115
Maizières-la-Grande-Paroisse	Négoce Matériaux	GEDIMAT	1 100
Méry-sur-Seine	Supermarché	INTERMARCHÉ CONTACT	999
Romilly-sur-Seine	Supermarché	CARREFOUR CONTACT	972
Maizières-la-Grande-Paroisse	Textile	LA HALLE !	950
Romilly-sur-Seine	Jouet	LA GRANDE RECRE	900
Nogent-sur-Seine	SDMP	LIDL	851
Romilly-sur-Seine	Discount Bazar	ACTION	850
Nogent-sur-Seine	Négoce Matériaux	GEDIMAT	800
Romilly-sur-Seine	SDMP	ALDI	774
Romilly-sur-Seine	Culture Loisirs	ESPACE CULTUREL E. LECLERC	700
Romilly-sur-Seine	SDMP	LIDL	700
Romilly-sur-Seine	Négoce Matériaux	PILLAUD MATERIAUX	600
Romilly-sur-Seine	Electrodomestique	GITEM	550
Marigny-le-Châtel	Supermarché	INTERMARCHÉ CONTACT	520
Villenauxe-la-Grande	Lisa	COMPAS	400
Nogent-sur-Seine	Electrodomestique	GITEM	350
Romilly-sur-Seine	Freezer center	THIRIET	300

Nombre d'équipements de santé au sein du PETR
(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)



Une offre de santé qui se réorganise autour de regroupements de professionnels de santé mais qui demeure insuffisante, notamment pour les territoires les plus éloignés entraînant une évasion patientèle vers les pôles périphériques (Troyes, Provins, voire IDF)

La densité d'équipements d'action social et de santé témoignent d'une disparité entre les pôles urbain et les territoires ruraux : 67 équipements pour 10 000 hab à au sein de la CC des Portes de Romilly, contre 27 dans la CC seine et Aube.

Action sociale : garde d'enfant d'âge périscolaire, hébergement, service de repas à domicile, services d'aides pour personnes âgées, pour adultes handicapés, aide sociale à l'enfance et enfants handicapés avec hébergement, services à domicile ou ambulatoires.

Établissements de santé : ambulance, laboratoire d'analyses médicales, pharmacie, centre de santé dialyse, établissement psychiatrique, établissements de santé de court, moyen et long séjours, maternité, structures psychiatriques en ambulatoire, urgences.

Services médicaux et paramédicaux : orthophoniste, pédicure-podologue, chirurgien-dentiste, infirmier masseur kinésithérapeute, médecin omnipraticien, audioprothésiste, orthopédiste, sage-femme, spécialiste en gynécologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie, en pédiatrie, en radiodiagnostic et imagerie médicale.

EPCI	Action sociale		Services de santé		Fonctions médicales et paramédicales		Ensemble santé	
	Nombre	Densité / 10 000	Nombre	Densité / 10 000	Nombre	Densité / 10 000	Nombre	Densité / 10 000
CC des Portes de Romilly sur Seine	17	9,1	25	13,4	83	44,6	125	67,2
CC du Nogentais	10	5,9	13	7,7	60	35,7	83	49,3
CC Seine et Aube	4	3,9	4	3,9	19	18,7	27	26,6
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	3	3,5	5	5,9	18	21,2	26	30,6
Petr Seine en Plaine Champenoise	34	6,3	47	8,7	180	33,3	261	48,3
SCoT des Territoires de l'Aube	218	8,6	189	7,4	1 152	45,2	1 559	61,2
SCoT du Nord de l'Yonne	104	7,9	88	6,7	570	43,5	762	58,1
SCoT du Grand Provinois	44	7,6	40	6,9	212	36,5	296	50,9
SCoT du Pays de Briet Champagne	16	4,5	27	7,7	106	30,1	149	42,3
Aube	252	8,2	236	7,6	1 332	43,1	1 820	58,9

Densité de professionnels de santé
 ((Source : Schéma de services du PETR, 2019))

Professions médicales	Nb praticiens PETR	Densité (nb praticiens pour 10 000 hab)		
		PETR	Aube	France
Médecins	31	5,8	7,4	9,1
Infirmiers	45	8,3	9,4	13,6
Kinés	28	5,2	7,4	9,9
Dentistes	21	3,9	4,4	5,3
Orthophonistes	10	18,6	18,2	29,2

Le groupement hospitalier du territoire de l'Aube et du Sezannais
 (Source : Schéma de services du PETR, 2019)



Le développement des Maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP) a permis de pérenniser l'offre avec :

- Des offres structurantes à Romilly et Marigny, fruits d'une volonté communes des praticiens et d'un accompagnement des collectivités ;
- Une MSP récente, de taille plus réduite et avec moins de professions représentées à Villenauxe ;
- La volonté de créer d'autres structures MSP, notamment sur Plancy (travail en cours avec l'ARS).

En parallèle des MSP, les différentes coopérations entre professionnels de santé ont permises :

- La création d'une Maison médicale de garde à Romilly, fruit d'une coopération entre plus d'une trentaine de médecins ;
- La création de quelques « pôles de santé » relevant de l'initiative privée : Méry, Fontaines-lès-Grès, ... et la volonté d'autres communes de travailler en ce sens : Nogent par exemple ;
- Des centres de santé pour répondre à la volonté de salariat de certains praticiens, notamment médecins : création de centres de santé sur les deux principaux pôles urbains de Romilly (Somuco) et Nogent (centre municipal).

Une stabilité des effectifs scolaires

Les effectifs scolaires au sein du PETR

(Source : DDT de l'Aube)

EPCI	Effectifs 2017	Effectifs 2018	Nb d'écoles à 1 classe	Nb d'écoles de 2 et 3 classes	Nb d'écoles de 4 à 7 classes	Nb d'écoles de 8 classes et plus
CC des Portes de Romilly sur Seine	1 936	1 939	1	2	5	5
CC du Nogentais	1 707	1 727	1	3	6	4
CC Seine et Aube	1 028	1 016	5	1	8	0
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	743	736	0	3	3	1
PETR Seine en Plaine Champenoise	5 414	5 418	7	9	22	10

Equipements d'enseignement

(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)

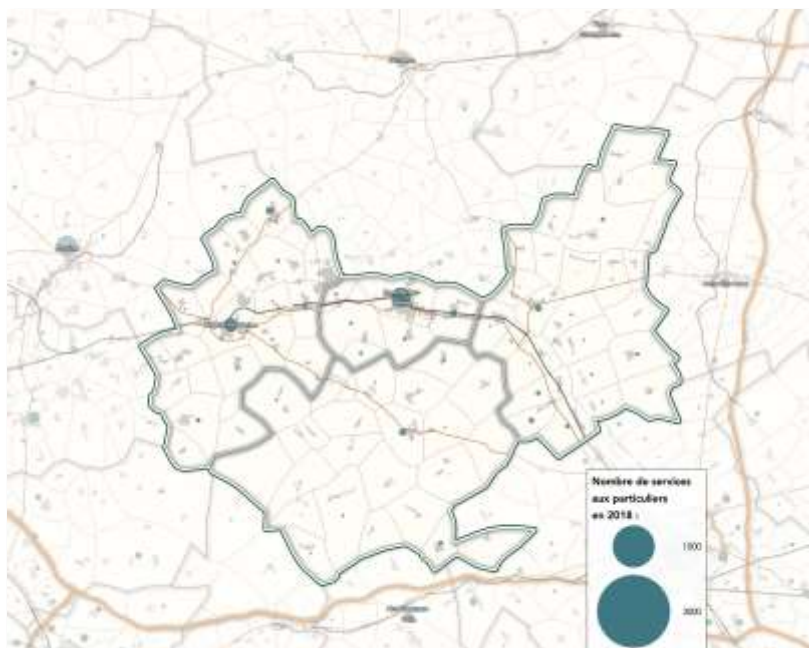
EPCI	Ecole maternelle		Ecole élémentaire		Collège		Lycée	
	Nombre	Densité / 10 000 hab	Nombre	Densité / 10 000 hab	Nombre	Densité / 10 000 hab	Nombre	Densité / 10 000 hab
CC des Portes de Romilly sur Seine	2	1,1	12	6,4	3	1,6	2	1,1
CC du Nogentais	3	1,8	12	7,1	1	0,6	0	0,0
CC Seine et Aube	2	2,0	12	11,8	1	1,0	0	0,0
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	2	2,4	9	10,6	2	2,4	0	0,0
Petr Seine en Plaine Champenoise	9	1,7	45	8,3	7	1,3	2	0,4
SCoT des Territoires de l'Aube	64	2,5	172	6,7	27	1,1	22	0,9
SCoT du Nord de l'Yonne	40	3,1	108	8,2	12	0,9	10	0,8
SCoT du Grand Provençal	19	3,3	60	10,3	8	1,4	4	0,7
SCoT du Pays de Brie et Champagne	14	4,0	20	5,7	6	1,7	1	0,3
Aube	73	2,4	217	7,0	34	1,1	24	0,8

On constate une relative stabilité des effectifs au sein du territoire. Les problématiques de petites structures scolaires sont plus marquées dans les CC Seine et Aube mais les améliorations sont également envisageables dans les autres CC, notamment dans le Nogentais et autour de Romilly-sur-Seine.

En remplacement de l'école Eugénie Cotton à Romilly, une nouvelle plus moderne et plus spacieuse a été réalisée à Romilly-sur-Seine afin d'anticiper la hausse des effectifs scolaires des années à venir.

Enseignement : école maternelle, école élémentaire, collège, lycée, lycée d'enseignement général et/ou technologique, lycée d'enseignement professionnel, lycée d'enseignement agricole, centre de formations d'apprentis.

Nombre d'équipements de services aux particuliers au sein du PETR
(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)



Services aux particuliers : des espaces ruraux offrant une densité d'équipements supérieurs à la moyenne du PETR, notamment au sein de la CC Seine et Aube

La classification des équipements de services aux particuliers selon la gamme :

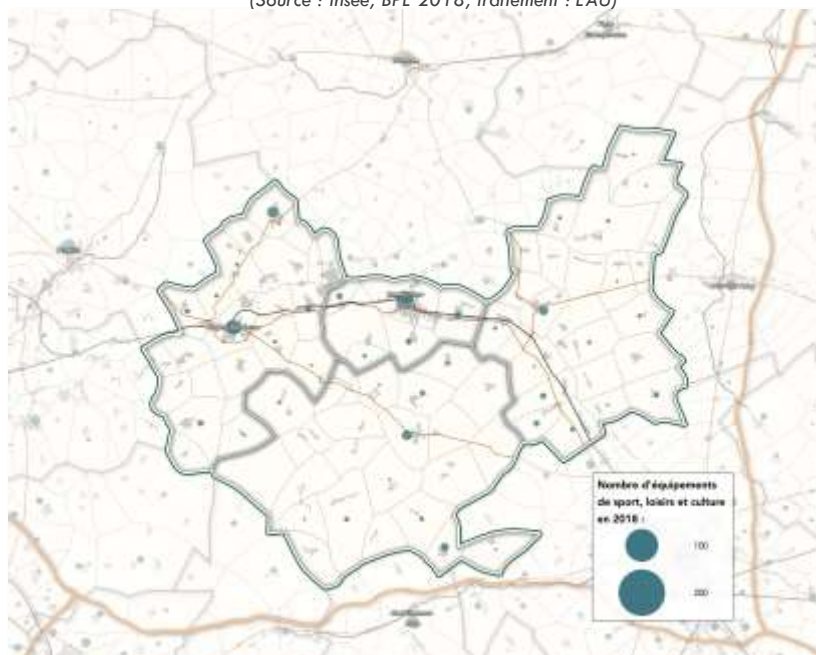
Les équipements de proximité : agence immobilière, agence postale, entreprise générale du bâtiment, maçon, relais de poste, restaurant, soins de beauté, ...

Les équipements intermédiaires : électricien, banque, contrôle technique, école de conduite, gendarmerie, ...

Les équipements supérieurs : vétérinaire, pôle emploi, location automobile, agence de travail temporaire, ...

EPCI	Services aux particuliers	Total Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab	Total	Proximités Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab	Total	Intermédiaires Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab	Total	Supérieurs Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab
CC des Portes de Romilly sur Seine	294	1,0	158	260	1	139,7	31	1,0	17	3	1	1,6
CC du Nogentais	255	1,0	152	219	1	130,2	29	1,0	17	7	1	4,2
CC Seine et Aube	170	1,0	168	163	1	160,6	7	1,0	7		1	
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	104	1,0	122	100	1	117,8	4	1,0	5		1	
Petr Seine en Plaine Champenoise	823	1,0	152	742	1	137,2	71	1,0	13	10	1	1,8
SCoT des Territoires de l'Aube	4 102	1,0	161	3 636	1	142,7	399	1,0	16	67	1	2,6
SCoT du Nord de l'Yonne	2 218	1,0	169	2 003	1	152,8	177	1,0	14	38	1	2,9
SCoT du Grand Provinois	1 021	1,0	176	942	1	162,1	74	1,0	13	5	1	0,9
SCoT du Pays de Brie et Champagne	581	1,0	165	515	1	146,2	61	1,0	17	5	1	1,4
Aube	4 925	1,0	159	4 378	1	141,7	470	1,0	15	77	1	2,5

Nombre d'équipements de sports, loisirs, culture au sein du PETR
(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)



Sport, loisirs et culture : une concentration de l'offre au sein du pôle de Romilly-sur-Seine

Le PETR présente une pluralité d'équipements sportifs et de multiples associations culturelles qui contribuent au dynamisme de l'ensemble de ses territoires.

Les principaux équipements culturels sont localisés à Romilly-sur-Seine : auditorium Albert Hosdez, cinéma l'Eden espace culturel François Mitterrand, ... et la manifestation du Village Gourmand y est organisée chaque année en octobre.

EPCI	Sport, loisir, culture	Total Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab	Total	Proximités Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab	Total	Intermediaires Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab	Total	Supérieurs Poids au sein du SCoT en 2018	Densité / 10 000 hab
CC des Portes de Romilly sur Seine	46	1,0	25	30	1	16,1	15	1,0	8	1	1	0,5
CC du Nogentais	52	1,0	31	38	1	22,6	10	1,0	6	4	1	2,4
CC Seine et Aube	38	1,0	37	34	1	33,5	4	1,0	4		1	
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	33	1,0	39	28	1	33,0	5	1,0	6		1	
Petr Seine en Plaine Champenoise	169	1,0	31	130	1	24,0	34	1,0	6	5	1	0,9
SCoT des Territoires de l'Aube	632	1,0	25	479	1	18,8	126	1,0	5	27	1	1,1
SCoT du Nord de l'Yonne	382	1,0	29	308	1	23,5	66	1,0	5	8	1	0,6
SCoT du Grand Provinois	145	1,0	25	130	1	22,4	10	1,0	2	5	1	0,9
SCoT du Pays de Brie et Champagne Aube	131	1,0	37	104	1	29,5	24	1,0	7	3	1	0,9
	801	1,0	26	609	1	19,7	160	1,0	5	32	1	1,0

Fréquentation annuelle des principaux sites de l'Aube (en nombre de visiteurs)
(Source : CCI de l'Aube)

Ville de Troyes	4 000 000
Centres de marques	3 500 000
Parc d'attractions Nigloland	600 000
Cathédrale de Troyes	224 000
Eglise Saint-Urbain de Troyes	68 000
Eglise Sainte-Madeleine de Troyes	68 000
Musée Camille Claudel (Nogent-sur-Seine)	50 000
Route Touristique du Champagne de l'Aube	45 000
Musée Renoir (Essoyes)	21 000

(Source : CC du Nogentais, © Vincent Masson)



(Source : CC du Nogentais)



TOURISME

Des attracteurs touristiques pluriels au service de la promotion de l'ensemble du territoire

Les nombreux évènements culturels organisés au sein du territoire constituent des atouts indéniables pour toucher un public large. Tout l'enjeu pour le territoire réside dans le fait de s'appuyer sur ces évènements pour se « vendre » et encourager le public à revenir.

Les touristes sont de plus en plus à la recherche d'expériences personnalisées et ne souhaitent pas se rendre spécifiquement dans l'Aube mais plutôt découvrir la campagne, au travers notamment du soutien des productions locales, de la découverte de l'univers de la ferme, de la viticulture, thématiques qui ont le vent en poupe. Il s'agit d'une vraie carte à jouer pour le territoire du PETR, du fait des multiples signes de qualité locaux à l'image de l'AOC- AOP Champagne et Brie de Meaux, de l'IGP volailles de la Champagne notamment.

Les principaux sites touristiques
(Source : CDT Aube en Champagne)

Château de La Motte-Thilly



Musée Camille Claudel à Nogent-sur-Seine



Circuit des dolmens et des polissoirs à Marcilly-le-Hayer



Voie verte à St-Oulph



Nombre d'hôtels et leur capacité d'accueil

(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)

EPCI	Hôtels	Chambres	Lits	Lits / 10 000 hab
CC des Portes de Romilly sur Seine	3	121	242	130
CC du Nogentais	6	102	204	121
CC Seine et Aube	1	9	18	18
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	0	0	0	0
Petr Seine en Plaine Champenoise	10	232	464	86
SCoT des Territoires de l'Aube	65	2 153	4 306	169
SCoT du Nord de l'Yonne	21	680	1 360	104
SCoT du Grand Provinois	4	128	256	44
SCoT du Pays de Brie et Champagne	5	73	146	41
Aube	75	2 385	4 770	154

(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)

EPCI	Hôtels	non classés	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
CC des Portes de Romilly sur Seine	3	0	0	2	1	0	0
CC du Nogentais	6	4	0	0	2	0	0
CC Seine et Aube	1	1	0	0	0	0	0
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	0	0	0	0	0	0	0
Petr Seine en Plaine Champenoise	10	5	0	2	3	0	0
SCoT des Territoires de l'Aube	65	13	3	20	21	7	1
SCoT du Nord de l'Yonne	21	8	2	5	5	0	1
SCoT du Grand Provinois	4	3	0	0	1	0	0
SCoT du Pays de Brie et Champagne	5	1	0	4	0	0	0
Aube	75	18	3	22	24	7	1

Une capacité d'accueil limitée, insuffisante pour faire rester les touristes ?

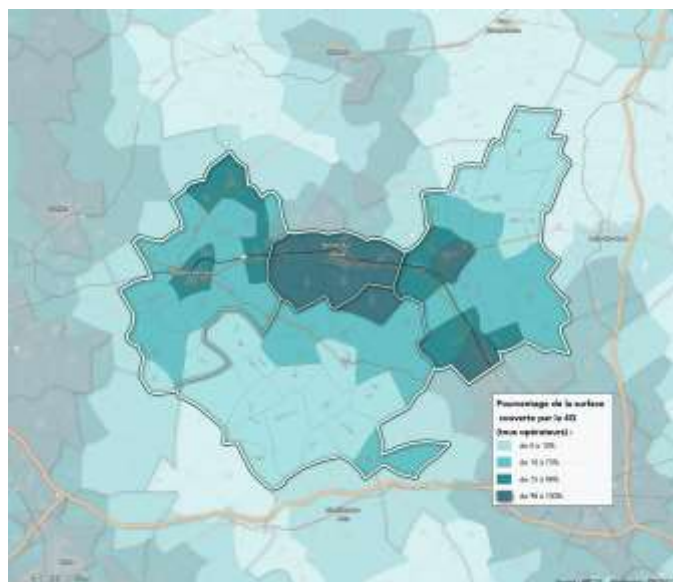
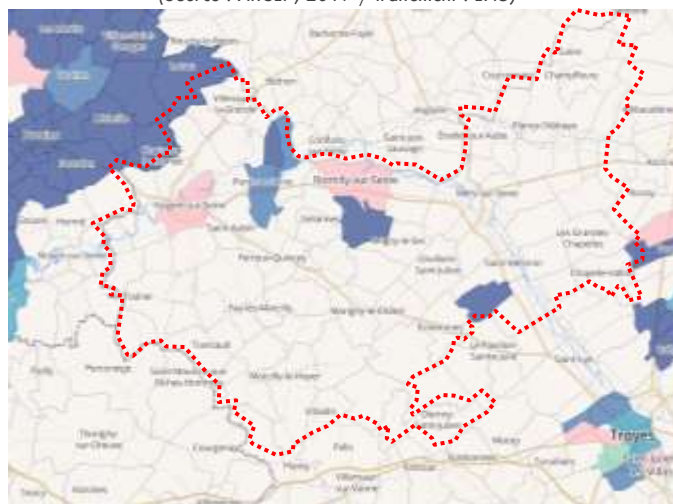
Nombre de campings et leur capacité d'accueil

(Source : Insee, BPE 2018, traitement : EAU)

EPCI	Campings	Emplacements	Empl / 10 000 hab
CC des Portes de Romilly sur Seine	1	220	118
CC du Nogentais	3	199	118
CC Seine et Aube	1	69	68
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	1	49	58
Petr Seine en Plaine Champenoise	6	537	99
SCoT des Territoires de l'Aube	14	1 174	46
SCoT du Nord de l'Yonne	7	551	42
SCoT du Grand Provinois	6	1 199	206
SCoT du Pays de Brie et Champagne	7	410	116
Aube	20	1 711	55

EPCI	Campings	non classés	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles
CC des Portes de Romilly sur Seine	1	0	0	0	0	1
CC du Nogentais	3	2	0	1	0	0
CC Seine et Aube	1	1	0	0	0	0
CC de l'Orvin et de l'Ardusson	1	1	0	0	0	0
Petr Seine en Plaine Champenoise	6	4	0	1	0	1
SCoT des Territoires de l'Aube	14	5	1	4	3	1
SCoT du Nord de l'Yonne	7	3	0	2	2	0
SCoT du Grand Provinois	6	0	3	1	1	0
SCoT du Pays de Brie et Champagne	7	2	1	2	2	0
Aube	20	9	1	5	3	2

Couverture FTTH du PETR
(Source : ARCEP, 2019 / traitement : EAU)



NUMÉRIQUE

Une couverture numérique en passe de modifier les équilibres spatiaux ?

La couverture numérique du territoire apparaît comme un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement économique local.

Comme le démontre les cartes ci-contre, la couverture numérique du PETR est modeste, d'où l'importance du déploiement en cours opéré par la région Grand Est.

En effet, qu'il s'agit du FTTH ou de la 4G, la couverture est à « géométrie variable », avec des secteurs relativement bien couverts comme autour de Romilly-sur-Seine pour la téléphonie, et globalement une couverture plus faible au sud et nord du territoire.

Le projet de déploiement portée par la Région repose sur un cadre unique territorial d'Aménagement numérique partagé par les 7 Départements engagés (Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges). Il a pour ambition de déployer la technologie FttH sur l'ensemble des lignes des départements associés, hors zone AMII, dans un calendrier de 2018 à 2023.

LES GRANDS PROJETS



LE SCHÉMA DE SERVICES DU PETR SEINE EN PLAINE CHAMPENOISE

Des premières réflexions visant à dessiner les contours de la future armature territoire du SCoT ?

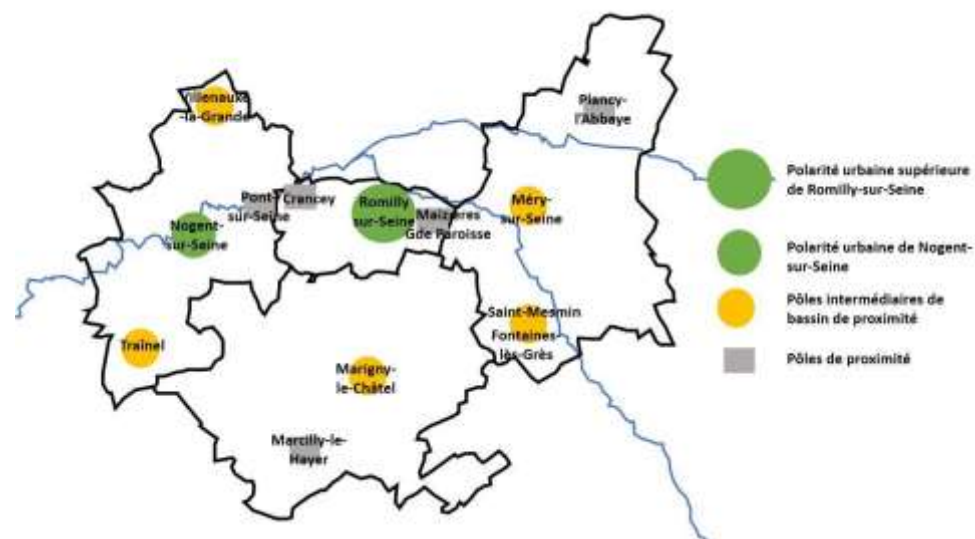
Suite à la réalisation d'un premier schéma de services en 2008, le PETR s'est engagé dans la révision de ce document approuvé en 2019. Les réflexions qu'il porte vise à apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des populations et de renforcer l'attractivité générale du PETR (cadre de vie, réduction des inégalités territoriales, ...).

Après avoir conduit un travail d'analyse territoriale détaillé de l'offre en équipements et service sur son territoire, le PETR a défini 11 orientations stratégiques sur lesquelles s'appuiera le projet de territoire du SCoT

- Renforcer/qualifier l'offre d'accueil « petite enfance » ;
- Structurer un projet d'accompagnement pérenne de la parentalité ;
- Œuvrer à la consolidation ciblée et concertée des politiques enfance-jeunesse ;
- Mieux structurer le parcours de soins ;
- Renforcer les actions de prévention, d'éducation et d'accès à la santé ;
- Prévenir la perte d'autonomie de la personne âgée ;
- Optimiser et mettre en cohérence l'offre culturelle et sportive ;
- Renforcer l'offre de services en direction des salariés des entreprises locales ;
- Adapter l'appareil commercial de proximité ;
- Organiser un service performant d'accueil-information des publics ;
- Renforcer l'offre de mobilité.

Le maillage territorialisé de l'offre de services du PETR

(Source : Schéma de services du PETR, 2019)



L'ELECTRIFICATION DE LA LIGNE PARIS-TROYES

Un double objectif : apporter une plus grande fiabilité en améliorant la ponctualité des trains et offrir aux voyageurs un matériel plus moderne et performant

Les travaux d'électrification de la ligne Paris-Troyes ont démarré en avril 2019. Il s'agit de l'électrification des sections de Gretz Armainvilliers (Seine-et-Marne) à Nogent-sur-Seine (Aube) et de Longueville (Seine-et-Marne) à Provins (Seine-et-Marne) qui se poursuivra jusqu'en septembre 2021. La phase n°2 permettra d'électrifier la ligne de Nogent-sur-Seine à Troyes (Aube).

Cette opération est atypique : il est désormais rare d'électrifier une ligne datant du XIXe siècle. Elle représente un chantier d'une ampleur exceptionnelle, d'autant plus que les travaux seront menés sur une ligne ferroviaire exploitée, avec un niveau de trafic voyageurs et fret très important.

*Electrification de la ligne Paris-Troyes
(Source : CC des Portes de Romilly-sur-Seine)*



Electrifier la ligne permettra, dès 2021, à des trains plus modernes (le Francilien) de circuler sur la ligne pour plus de confort, et participera à l'attractivité des territoires desservis. Passer de la traction diesel à l'énergie électrique entraînera une diminution de la pollution de l'air et une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Sur 72 km de double voie de Gretz Armainvilliers à Nogent-sur-Seine et sur 7 km de voie unique de Longueville à Provins, le projet nécessite d'implanter près de 3 000 poteaux supportant le fil caténaire, de dérouler 230 km de fil d'alimentation électrique des futurs trains et d'adapter toute la signalisation ferroviaire de la zone. L'alimentation en courant 25 000 volts de ces secteurs se fera depuis l'actuelle sous station électrique de Coubert (Seine-et-Marne) via une liaison souterraine déployée jusqu'aux nouveaux postes électriques à construire.

Pour respecter le gabarit nécessaire au passage des trains, tout en ajoutant le système caténaire sous les ponts routiers, il faut réaliser d'importants travaux de génie civil sur 20 ponts (démolition, reconstruction, rehaussement ...). Des grilles de protection seront posées sur tous les ponts pour prévenir tout risque électrique. Enfin, en anticipation de la phase n°2 du projet, 4 ouvrages de franchissement seront adaptés au gabarit électrique ferroviaire sur les communes de Romilly-sur-Seine, Barberey-Saint-Sulpice, La-Chapelle-Saint-Luc et Troyes.

Chiffres clés du projet

- 72 km de double voie et 7 km de voie unique ;
- 230 km de fil d'alimentation électrique à dérouler ;
- 3 000 poteaux supportant le fil caténaire à poser ;
- 22 ouvrages d'art modifiés ;
- Jusqu'à 400 agents mobilisés au plus fort des travaux (SNCF Réseau et entreprises).

LA MISE A GRAND GABARIT DE LA LIAISON FLUVIALE ENTRE BRAY-SUR-SEINE ET NOGENT-SUR-SEINE

Le projet consiste à augmenter le gabarit de navigation sur 28,5 km (dont 10 km de canal créé entre Villiers-sur-Seine et Nogent-sur-Seine) de manière à assurer une continuité de l'axe de navigation pour les bateaux de 2 500 tonnes depuis le Port du Havre et de Rouen jusqu'à Nogent-sur-Seine.

Ce projet se construit autour de 3 objectifs :

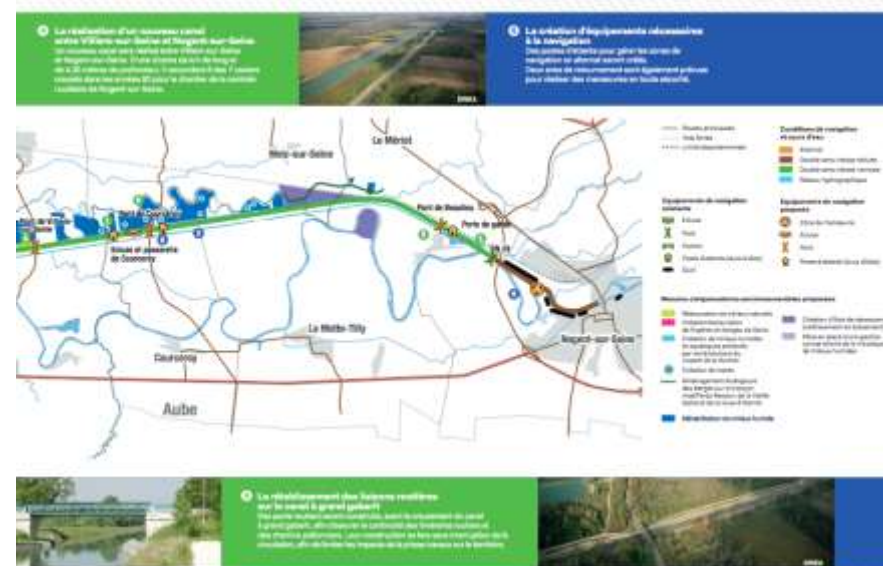
- Accroître les échanges de marchandises par voie fluviale avec le bassin parisien, les ports normands et le nord de l'Europe avec la réalisation du canal Seine-Nord Europe.
- Contribuer au développement économique local en améliorant la compétitivité des entreprises existantes et en suscitant l'implantation de nouvelles activités locales.
- Réduire les nuisances (bruit, pollution, encombrement routier, ...) ainsi que les émissions de gaz à effet de serre grâce au report modal vers un mode de transport alternatif à la route (600 camions/jour en moins à 2060).

Le trafic attendu est de 6 millions de tonnes à 2060 contre 1, 99 enregistré en 2014.

Le démarrage possible des travaux pour une durée de quatre ans est prévu pour 2024.

Le projet entre Villiers-sur-Seine et Nogent-sur-Seine

(Source : VNF)



LA SEINE A VELO

Une nouvelle voie pour le vélo

Tous les grands fleuves en France, la Loire, la Garonne, le Rhône, possèdent leur véloroute. Concernant la Seine, une véloroute, la V33, sera inaugurée en 2020 entre Paris et Le Havre.

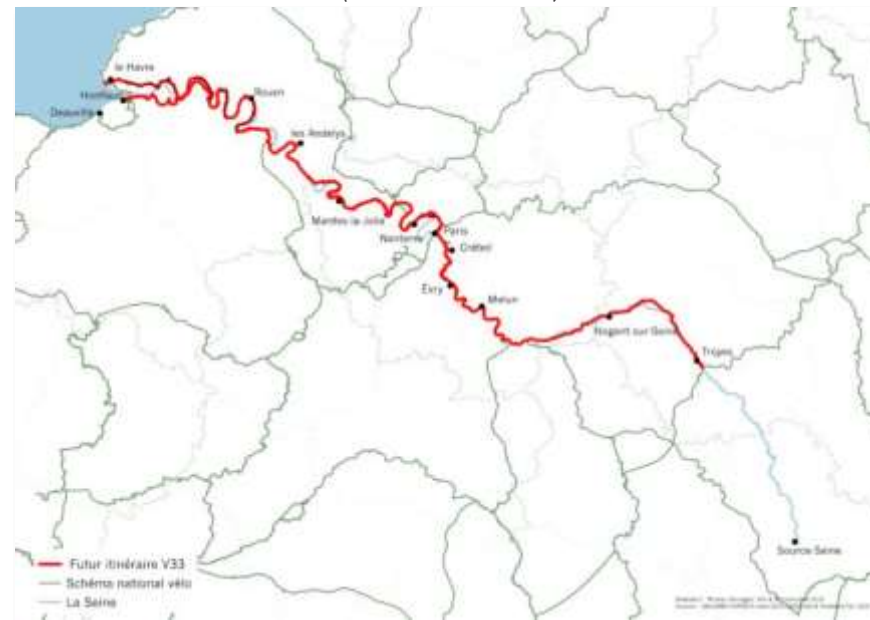
Afin de rejoindre le tronçon aval, un projet de véloroute est en cours afin de rejoindre la Côte-d'Or à Paris. Le démarrage possible des travaux pour une durée de quatre ans est prévu pour 2024.

Longue de 26 kilomètres et ouverte en 2010, la voie verte du canal de la Haute Seine, qui traverse le PETR, s'inscrit dans ce projet d'itinéraire cyclable des sources de la Seine à la mer.

L'enjeu d'une véloroute sur cette Seine amont vise à offrir un aménagement à destination des habitants, pour un usage de mobilité ou de loisirs et de valorisation des territoires ruraux comme urbains.

A l'échelle de l'Aube, une très grande proportion de l'itinéraire est déjà réalisée sous forme de voies vertes et apparaît comme une réelle opportunité à moyen terme de s'inscrire dans un grand itinéraire national, au même titre que le projet de grand gabarit de Bray à Nogent-sur-Seine.

*Tracé du futur itinéraire V33 vallée Seine à vélo dans le cadre de la révision du schéma national vélo français
(Source : vélo & territoire)*



SYNTHESE



CE QU'IL FAUT RETENIR

Quand la proximité de l'agglomération troyenne se fait sentir

- L'analyse des flux domicile-travail fait état d'un nombre important de personnes du territoire se rendant quotidiennement travailler dans le secteur de Troyes, environ 2 600 actifs, alors que seulement 1 000 actifs effectuent le chemin inverse.

Des projets d'envergure à même de faciliter l'insertion du territoire dans les flux nationaux voire internationaux

- La mise à grand gabarit de la Seine, la Seine à vélo et l'électrification de la ligne Paris-Troyes constituent trois projets majeurs au service de l'attractivité de l'ensemble des territoires du PETR.

Une organisation de l'offre de mobilité qui commence à être impactée par de nouvelles pratiques de mobilité, certes encore marginales mais en voie de développement

- L'offre en transport interurbain est limitée à la CC des Portes de Romilly-sur-Seine.
- Le covoiturage reste une pratique qui s'est dans l'ensemble développée spontanément mais qui s'organise progressivement, de la même manière que les mobilités électriques. Pour ces deux pratiques de déplacements, le soutien du Département et du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA) permette de favoriser la démocratisation de ces usages et de réduire les rejets atmosphériques.

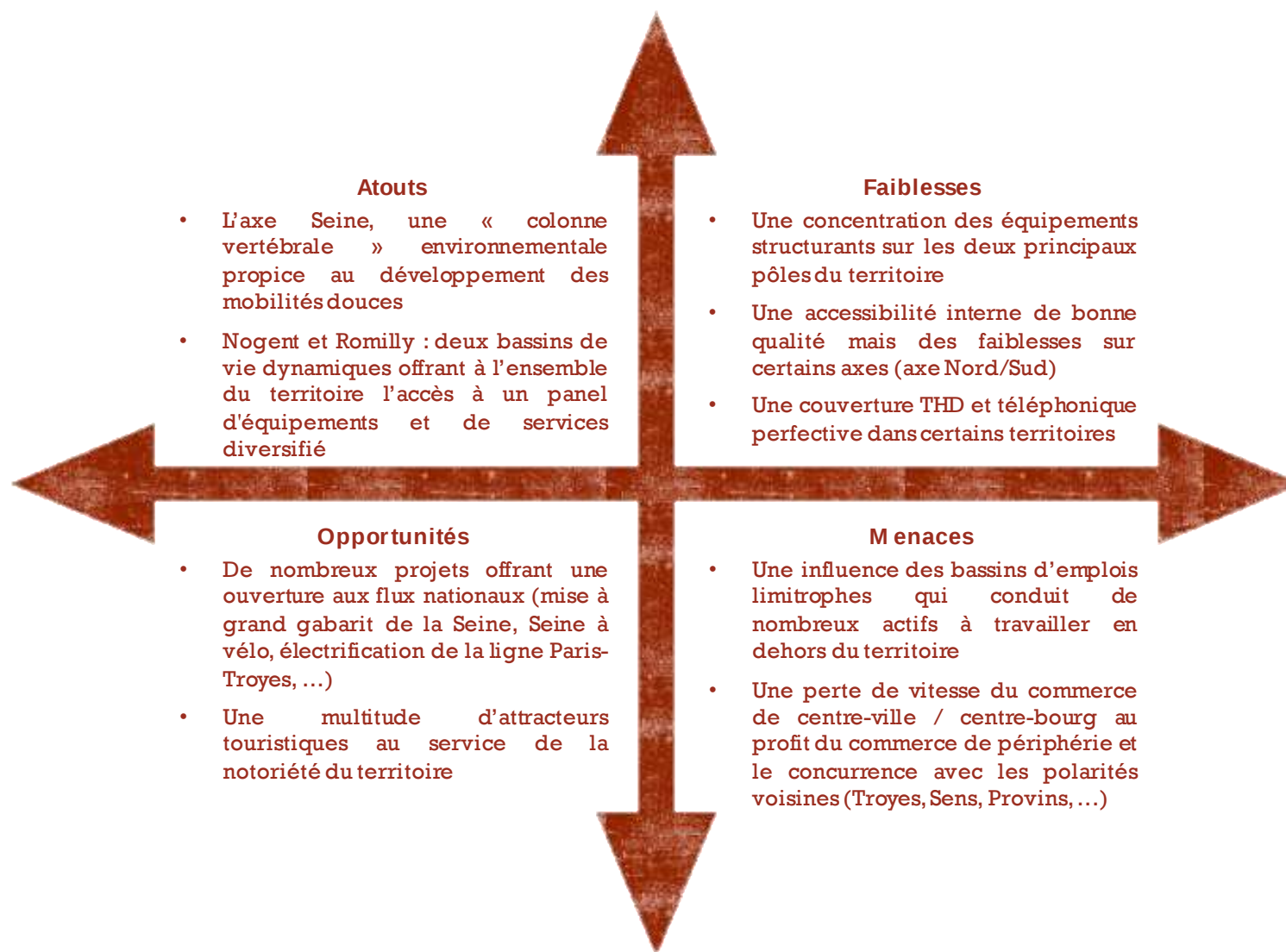
Des réflexions stratégiques sur l'organisation de l'offre en équipements et services déjà engagées par les élus du PETR au travers du schéma des services de 2019

- Ce document stratégique réalisé récemment par le PETR constitue un levier sur lequel s'appuiera le SCoT pour l'élaboration de son projet de territoire.
- Le territoire peut s'appuyer sur le dynamisme de ses deux bassins de vie internes (Nogent et Romilly) qui permettent au plus grand nombre, y compris aux populations environnantes, d'avoir accès à une offre en équipements et services diversifiée. Néanmoins, pour certains équipements (santé, commerce) la population des territoires localisés à proximité des franges du PETR peut être amenée à se tourner vers les polarités extérieures (Troyes, Provins, Sens, ...).

Une absence d'attracteur touristique de grande envergure... mais un panel élargi à même de répondre à des expériences diversifiées

- Le territoire ne recense pas d'attracteurs « phare » lui permettant de capter naturellement des touristes. Néanmoins, contrairement à d'autres territoires il bénéficie d'une multitude d'atouts touristiques lui permettant d'affirmer son positionnement touristique sur l'axe Seine (musée Camille Claudel à Nogent-sur-Eure, voie verte à St-Oulph, circuit des dolmens et polissoirs à Marcilly-le-Hayer, château de La Motte-Thilly, bateau lavoir à Nogent-sur-Seine, AOC-AOP Champagne et Brie de Maux, ...).

ATOUTS / FORCES / FAIBLESSES / MENACES



ENJEUX

- La configuration du territoire du PETR, entre espaces urbains, périurbains et zones peu denses, amènent à organiser de manière complémentaire l'offre de transports pour démultiplier les possibilités de se déplacer et rendre fonctionnel le rabattement par une coordination des différentes AOT et l'aménagement de nœuds de mobilités (gares multimodales, parcs d'activités, ...) pour réduire les flux automobiles et les rejets.
- En résonance avec le caractère rural de nombreux espaces du PETR, et des activités agricoles qui y sont localisées, la question des déplacements est également à appréhender au travers de la préservation des chemins agricoles pour le déplacement des engins et l'amélioration, quand cela est nécessaire, des conditions de déplacements des engins agricoles.
- L'enjeu écologique, les changements dans les attentes sociétales et les technologies numériques sont autant de questions auxquelles le territoire est confronté. Dans le nouveau cadre créé par la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), il s'agira de déployer la variété des innovations, techniques mais aussi organisationnelles et servicielles, émergeant dans le champ des mobilités et d'identifier les opportunités et les risques que ces innovations créent pour les territoires, dans leur diversité.
- En matière d'équipements et services, si de nombreux projets de regroupements de professionnels de santé ont permis ces dernières années de maintenir la qualité de l'offre de santé de proximité, le vieillissement de la population observé localement conduit à poursuivre les réflexions permettant de renforcer l'accès aux soins et le lien avec le patient (télémédecine par exemple).
- Sur le commerce, l'enjeu principal relève de l'organisation de la complémentarité entre l'offre commerciale périphérique et l'offre localisée en centre-ville / centre-bourg vers laquelle il s'agira de générer de nouveaux flux. Pour ce faire, les territoires devront établir une stratégie commune sur le long terme pour redynamiser leurs centres-villes

et centres-bourgs, et offrir une qualité de vie suffisante pour que les habitants, commerçants et entreprises aient envie de venir s'y installer.

- L'accessibilité numérique du territoire est à poursuivre au travers d'une réflexion sur les usages en cohérence aux nouveaux modes de vie et de travail (télétravail, tiers-lieux, co-working, e-tourisme, e- services...) et besoins des entreprises (stockage de données, rapidité et maîtrise des échanges, ...).
- Le développement culturel apparaît comme un auxiliaire de poids dans l'organisation du PETR, par la dynamique qu'il génère auprès de la population, l'image qu'il renvoie à ses propres habitants et l'attractivité qu'il entretient auprès des territoires qui l'environnent. Sur ce point, la corrélation avec la lisibilité de l'offre touristique locale semble fondamentale pour intégrer le PETR aux dynamiques régionales, ceci au travers de plusieurs entrées qui dessinent l'identité du territoire : nature / terroir, en réponse à une demande forte exprimée pour les randonnées et la découverte de la faune et de la flore, et la santé et le bien-être, en résonance à un territoire se voulant multigénérationnel et à la valorisation de ses circuits-courts agricoles.